

Pommerit Le vicomte

De Triskalia / Oasis

VERS

Plasenn Triskell



SOMMAIRE

→ Vie municipale	3
• Espace public	3
• Le Mezmeur	5
• Vote du budget primitif, en route vers 2018 !	6
• Retour sur le compte administratif 2017	8
• Travaux 2018	10
• Info service technique	12
• Vote des subventions 2018	14
• « Triskalia / Oasis » vers « Plasenn Triskell »	16
• Randonnées Cœur d'Ilôt	16
• La Maison de Santé Pluridisciplinaire	17
→ C.C.A.S. et Résidence de l'If	18
• Travaux à l'EHPAD	18
• Temps forts de la vie à l'EHPAD	20
→ Vie scolaire	22
• Ecole primaire publique	22
• Ecole Ste Anne	24
→ Vie associative	25
• Compagnie Volti Subito	25
• Amicale des retraités	25
• Mammenn	26
• Klan des Kroustillants	26
• Irish rendez-vous	27
• Don du sang	27
• Amicale du Folgoat	28
• Bagad Pañvrid 40 vloaz !	29
• ESPLM	30
• Korriganed Pañvrid	31
• Association Pétanques	31
• Bibliothèque	32
• Zoom en photos sur la vie associative	33
• Téléthon 2017	34
• Les randonneurs du Pays du Leff	34
• Calendrier d'animation pour le 2 ^e semestre 2018	35
→ CCLP et Conseil citoyen	36
• Présentation du Centenaire 14-18 à Leff Armor	36
• CIAS	37
• Frelons asiatiques	39
• CIDFF	40
• Forum citoyen	40
→ Informations diverses	41
• Démarches en ligne	41
• DDCS	41
• MSA	41
• Conflits de voisinage	42
• Vie économique	44
• Etat civil 2017	47
• Mesures d'aides au retour à l'emploi	48
• CPAM	49
• Mutuelle santé à tarifs négociés	50
• Pommerit s'engage pour l'environnement	51
• Souvenirs des 40 ans du Bagad	52
•	

Mémo

→ Permanence des élus : Maire, Adjointes et conseillers délégués

Maire, adjointes et conseillers délégués sont à votre disposition pour un rendez-vous personnalisé, afin d'échanger avec vous de vos questionnements et besoins.

Dans un souci d'organisation, impérativement prendre un rendez-vous en téléphonant ou en passant à l'accueil.

A titre d'exemple :

- Adjoint aux affaires sociales : Marc WOESTYN : mardi matin, mercredi matin ou jeudi matin.

- Adjoint voirie : Gérard GUYOMARD : jeudi de 10 h 00 à 12 h 00.

- Adjoint / Relation avec les associations : Michel LANCIEN : samedi en matinée.

→ Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi matin : 09 h 00 à 12 h 00

Mardi au vendredi : 09 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00

Samedi : 09 h 00 à 12 h 00.

Tel : 02 96 21 74 39 - mairiepommeritlevicomte@wanadoo.fr

NB : La mairie sera fermée tous les samedis matin du 21 juillet au 25 août inclus

→ Site Internet de la commune :

www.pommeritlevicomte.bzh

→ Horaires d'ouverture de la Déchetterie :

Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi de 09 h 00 à 11 h 45 et 13 h 30 à 17 h 45.

Fermé les jours fériés

Jour de ramassage des OM sur la commune : Le **vendredi** • Attention aux couleurs des poubelles (voir calendrier)

SMITOM : 02 96 74 14 64

1 Eco point sur la Commune : salle Omnisports

Règlement consultable sur site du SMITOM : www.smitom.launay.lantic.com

→ Horaires d'ouverture de la Poste :

Du lundi au vendredi de 09 h 00 à 12 h 00.

Tel : 02 96 21 74 59

Attention levée de la poste le samedi à 09 h 00.

→ Communauté de Communes / Leff Armor Communauté :

Horaires d'ouverture des bureaux : 02 96 70 17 04

- **Lundi au vendredi** de 09 h 00 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30

- Adresse rue du moulin de Blanchardeau - BP 36 - 22290 Lanvollon

- accueil@leffarmor.fr

- **Service Eau Urgence 24 h / 24** : n° vert 0800 800 953.

- **Site Internet LAC** : <http://www.leffcommunaute.fr>

DIFFUSION :

Mairie de Pommerit Le Vicomte

Directeur de publication : Michel LANCIEN

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : Michel LANCIEN / Josiane HIVARD

COMITÉ DE RÉDACTION : L'exécutif municipal

+ service administratif et direction résidence de l'If.

PHOTOS : Anita Gautier, Michel Lancien, Isabelle Lambert

CONCEPTION ET IMPRESSION : Imprimerie Roudenngrafik, ZI de Bellevue - BP 10129

22201 Guingamp Cedex - Tel : 02 96 119 700 //

Fax : 02 96 119 707 // guingamp@roudenn.fr

Dépôt légal : 2^e trimestre 2018

ESPACE PUBLIC



CONTINUONS A VERDIR NOTRE COMMUNE.

Les plantations de pied de murs installées près de la place du centre, devant l'école et Hent Mezennes sont maintenant bien implantées. 2018 verra la rue de la Cracousserie et la fin de Hent Mezennes prendre des couleurs. Les jachères ont été ressemées, mais l'hiver très pluvieux a été fatal aux graines, elles ont été ressemées ce printemps.

Des semis de bas de murs ont été expérimentés : dans les fissures entre le trottoir et les murs, le résultat est assez positif devant certaines maisons, mais il faudra persévérer. Cela vise à limiter les désherbants chimiques sur le domaine privé et inciter à désherber manuellement.

Acte citoyen :

Une fois les bas de murs installés, à chacun d'entre nous de les entretenir devant nos propriétés.



COMMUNIQUONS SUR NOS ACTIONS.

Pommerit le Vicomte est maintenant bien engagé dans la démarche zéro phyto. Cet engagement est constant et nous astreint à une gestion rigoureuse de nos espaces. Parfois le résultat n'est pas à la hauteur de nos espérances en termes de propreté ou de fleurissement, mais en termes d'actions sur l'environnement, donc notre santé, l'eau et la biodiversité le résultat est forcément positif.

Cela repose sur notre bonne volonté, car même si les communes ne sont pas contrôlées, comme peut l'être le secteur de la production agricole, pour nous cet engagement est un acte fort et important pour nous tous.

Des panneaux expliquant notre démarche au cimetière, dans nos rues et d'autres espaces verts seront déployés pour rendre plus visible cet engagement.

Eric porte haut les couleurs pommeritaines

Moment de convivialité lors de la fin d'un conseil municipal, Alain Gautier, maire au nom du conseil municipal, félicite Eric JANNIN, conseiller municipal qui s'est distingué dans le cadre d'une course cycliste des élus...

En effet, Eric après une course acharnée et fortement disputée, a remporté le titre de sa catégorie « Moins de 60 ans », au niveau du championnat de Bretagne, qui s'est déroulé à Grand Champ dans le 56.



« Bravo à Eric et une belle manière de mettre en avant notre commune »

ESPACE PUBLIC



Quand CIMETIERE rime avec « ESPACE VERT »

Depuis 2015, la commune a banni l'usage des produits phyto sanitaires dans tous les espaces publics. Des méthodes naturelles sont mises en œuvre pour préserver la santé des citoyens, protéger les ressources en eau et favoriser la biodiversité.

Cette politique prévaut également pour notre cimetière. Dans un premier temps, nous n'avons fait aucun aménagement particulier, un désherbage mécanique régulier étant fait tous les mois. En analysant ce travail en commission espaces publics, il s'avère que ce temps d'entretien a plus que doublé par rapport à 2015. En effet, le climat influe beaucoup sur le salissement et la conception du cimetière, traditionnel donc très minérale, est un facteur à prendre en compte.

En s'appuyant sur les visites techniques du SMEGA, le conseil municipal et les membres de la commission Espaces Publics se sont rendus aux cimetières de Binic et Plouagat, afin d'appréhender d'autres aménagements de ce lieu sensible en relation avec le zéro phyto. Ainsi, nous avons pu voir l'engazonnement des allées, des inters tombes, la pose d'enrobés sur les lieux passants, mais également la communication mise en place et le retour d'expériences, puisque certaines communes ont déjà 3 ans de recul.

La restitution de ces visites a fait l'objet d'une réunion publique le 18 juin, où nous avons exposé nos projets pour notre cimetière, sans modifier le caractère solennel de ce lieu. Le budget 2018 intègre ainsi l'engazonnement, la mise en place d'enrobés et du matériel adapté pour l'entretien de ces nouveaux espaces verts.



Une partie de la délégation lors de la visite à Binic



Le budget prévisionnel de ce projet prévu au budget 2018 est de 17 850 € :

- 1 200 € pour le gazon,
- 15 000 € pour Allée enrobée
- 1 650 € pour tondeuse mulching.



Vue sur les allées et les abords des tombes après enherbement

Le Mezmeur



- ✓ Terrain de 22 447 m² acquis fin 2011 pour 112 235 €
- ✓ Surface totale à vendre : 18 034 m²
- ✓ Prix de vente au m² : 29 € TTC

- ✓ 13 lots vendus pour la 1^{ère} tranche sur 14 lots
 - ✓ 6 lots vendus pour la 2^{ème} tranche sur 12 lots
- Soit des ventes pour : 329 538.76 € HT

Maitrise d'œuvre - GEOMAT	27 462.90 € HT
Travaux 1 ^{ère} tranche	191 133.25 € HT
Travaux 2 ^{ème} tranche	85 168.75 € HT
Divers (annonces, enquête publique, entretien terrain,...)	13 267.94 € HT
TOTAL (y compris acquisition du terrain)	405 782.84 € HT

N.B : Les travaux effectués par le SDE sont payés par le budget principal. La dépense s'élève à 42 403.76 €.

PARU DANS LA PRESSE

POMMERIT LE VICOMTE



Pourquoi choisir Pommerit Le Vicomte ?

- > Écoles
- > Commerces & entreprises
- > Médecins, pharmacie, dentiste, kiné, infirmières...
- > Une vie associative et culturelle riche, variée

Commune de près de 1 900 habitants, située dans la nouvelle communauté « Leff Armor Communauté », idéalement située entre 12 et 35 km des principaux centres que sont : Guingamp, Paimpol, St Briec et Lannion et 20 minutes de la mer, Plouha, Bréhec, St Quay.... Deux lotissements viabilisés, libres de constructeur, à des prix attractifs : « Le Cœur d'îlot », au centre bourg, 7 lots de 300 à 400 m², coût variant de 15 300 à 19 300 €. « Le Mezmeur », à 300 m du centre bourg, 13 lots de 600 à 900 m², coût variant de 17 400 à 26 100 €.

Contact mairie : 02 96 21 74 39
pommeritlevicomte.bzh

Vote du budget primitif,

FONCTIONNEMENT

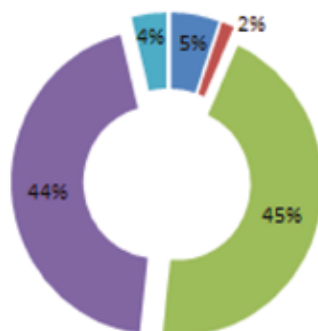
RECETTES : 1 456 832,83 €



Le Budget Primitif 2018 a été élaboré, cette année encore avec prudence car les dotations de l'Etat n'étaient pas connues.

Le Conseil Municipal a opté pour le maintien des taux d'imposition (identiques depuis maintenant près de 32 années)

Taxe d'habitation	16.53 %
Taxe Foncière - Propriété bâtie	25.90 %
Taxe Foncière - Propriété non bâtie	74.58 %

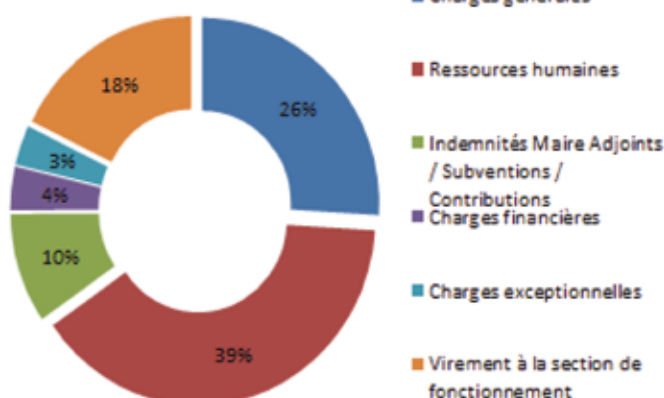


- Produits de gestion
- Autres produits
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Revenus des immeubles

D'où vient l'argent ?

DEPENSES : 1 456 832.83 €

A quoi sert l'argent ?



- Charges générales
- Ressources humaines
- Indemnités Maire Adjoints / Subventions / Contributions
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Virement à la section de fonctionnement



Globalement, il n'y a pas de changement majeur concernant les dépenses de fonctionnement pour 2018.

On peut tout de même noter de nouvelles dépenses telles que l'installation d'un grillage au cœur d'ilot pour sécuriser les jeux, l'aménagement du cimetière (travaux réalisés en régie par les services techniques).



ZOOM... sur l'élaboration du budget communal

L'élaboration du budget annuel de la commune reste un temps fort de la vie municipale. Toutes les commissions concernées (Voirie, Espaces Publics, Travaux...) et au final la commission « Finances » ouverte à tous les élu-es se sont réunies entre Décembre 2017 et Mars 2018. Ce sont donc déroulées pas moins d'une douzaine de réunions de travail et de concertation, dont 5 commissions « Finances », pour que l'ensemble des élu-es puisse avoir le maximum d'éléments pour élaborer les priorités de l'année.

Au cours de ces commissions Finances, des documents élaborés par le service, sont à chaque fois remis sur table afin que la plus grande transparence y soit, et que chaque élu se sente investi et comprenne les mécanismes qui permettent l'élaboration et le suivi du budget, tant dans sa section « Fonctionnement », que dans sa section « Investissement ».

Comme évoqué déjà l'an dernier, la maîtrise des dépenses est indispensable. Appels d'offres, comparaisons de devis, travaux d'économie d'énergie ou encore mutualisation sont les leviers qui permettent d'œuvrer au plus juste pour la commune et le bien-être des administrés pommeritains. Le non-recours à l'emprunt depuis quelques années, permis par l'autofinancement (résultat des excédents de la section de fonctionnement), concourt lui aussi à la bonne santé financière de la commune.

en route vers 2018 !

INVESTISSEMENT

Le budget primitif 2018, en section d'investissement, s'équilibre à hauteur de 2 879 447.76 €.

Les principales opérations d'investissement en 2018 sont :

- Eglise - 10 200 € : Réfection des vitraux + Travaux sur toiture.
- Bâtiment Services techniques - 6 000 € : Pose aire de lavage.
- Voirie - 206 150 € : Poursuite de l'amélioration du réseau routier (pour rappel, 65 km de voirie communale et 15 km de chemins ruraux) + Etude Kerello et rue Louis Guilloux + Sécurisation entrée de bourg + Barrière boulangerie
- Mairie - 3 200 € : Signalétique Français Breton + Onduleurs
- Cimetière - 17 100 € : Engazonnement allées + Enrobé.
- Ecole - 41 000 € : Projet numérique + Sécurisation.
- Terrain de foot - 8 200 € : Réfection des vestiaires + Porte arbitre + Pare ballons
- Salle des sports - 1650 € : Alarme
- Cantine - 5 700 € : Placard garderie + rideaux.
- Signalisation - 13 600 € : Peinture au sol + panneaux divers.
- Services techniques : 8 750 €, matériels divers



Réhabilitation des sites Triskalia / Oasis : Bonjour « Plasenn Tristell » !

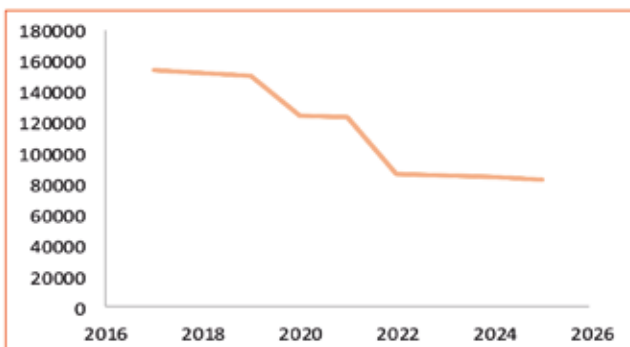
Les grandes étapes : Réflexion en 2015-2016, élaboration du projet fin 2016-début 2017 et concrétisation en fin 2017... 2018, 2019.

Ce projet global pour un montant autour de 1 600 000 €, intégrant les acquisitions des sites, les démolitions, la viabilisation de ce nouvel espace de près de 7 000 m², suivi de la construction de la Maison de santé, sont inévitablement les éléments forts du budget investissement de la commune.

Compte tenu des enjeux de ce projet, nous avons sollicité plusieurs demandes de subventions et à ce jour nous avons obtenu les arrêtés favorables concernant:

- La DETR (Etat) : 215 505 €
- Le contrat de Ruralité (Etat / PETR) : 300 875 €
- Le contrat de Territoire (CD22 / LAC) : 25 051 €

Par ailleurs nous avons été retenus dans le cadre de l'appel à projet conjoint (Etat, Région, EPF et Caisse de dépôt) intitulé « Redynamisation des centres bourgs », mais il reste encore certaines conditions pour obtenir le financement.



Evolution des annuités des emprunts



Réunion de suivi du chantier du site Triskalia

Retour sur le Compte



Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 29 mars 2018 pour approuver le Compte Administratif 2017, en présence de Mme Denis, Comptable Publique.



FONCTIONNEMENT

RECETTES (dont excédent reporté 2016) : 1 833 601.14 €

98 035.46 €	663 130.91 €	722 933.42 €	68 093.13 €	281 408.22 €
5.3 %	36.2 %	39.4 %	3.7 %	15.4 %
Produits de gestion⁽¹⁾ <ul style="list-style-type: none"> • Produits de gestion issus de la facturation cantine-garderie, des copies, et acquisitions ou renouvellement des concessions funéraires 	Impôts et taxes⁽¹⁾ <ul style="list-style-type: none"> • Taxe d'habitation • Taxe foncière • Autres reversements de fiscalité • Fiscalité indirecte 	Dotations et participations⁽¹⁾ <ul style="list-style-type: none"> • Dotation globale de fonctionnement, de solidarité rurale, de péréquation • Participation des communes extérieures aux écoles 	Revenus des immeubles⁽¹⁾ <ul style="list-style-type: none"> • Loyers des bâtiments communaux • Locations salles communales 	Autres produits⁽¹⁾ <ul style="list-style-type: none"> • Remboursement des sinistres • Remboursement sur rémunérations • Travaux en régie • Opérations de cession • Excédent reporté

D'où vient l'argent ?

DEPENSES : 1 304 218.31 €



327 490.37 €	505 147.96 €	132 504.66 €	54 480.78 €	284 594.54 €
25.1 %	38.7 %	10.1 %	4.2 %	21.9 %
Charges générales⁽¹⁾ <ul style="list-style-type: none"> • Achats et services (EDF, fournitures scolaires et équipements, assurances, maintenance, telecom, transports, ...) 	Ressources Humaines⁽¹⁾ <ul style="list-style-type: none"> • Agents des services périscolaires, techniques et administratifs 	Autres charges⁽¹⁾ <ul style="list-style-type: none"> • Subventions aux associations • Contrat d'association Ste Anne • Indemnités aux élus • Contingent incendie 	Charges financières⁽¹⁾ <ul style="list-style-type: none"> • Intérêts des emprunts réalisés les années précédentes 	Charges exceptionnelles⁽¹⁾ <ul style="list-style-type: none"> • Dotations aux amortissements (Travaux d'éclairage/SDE) • Opérations de cession

Le Compte Administratif 2017, en section de fonctionnement, se clôture avec un excédent de 529 382.83 €.



A l'issue de la présentation des comptes, Mme Denis, perceptrice à la trésorerie de Lanvallon donne son avis et précise qu'il s'agit d'un budget autofinancé qui ne nécessite aucun emprunt, y compris pour le projet « triskalia » ce qui est très intéressant pour la commune.

⁽¹⁾ Seuls, les principaux postes sont énumérés

Administratif 2017

INVESTISSEMENT

RECETTES (dont excédent reporté 2016) : 1 975 368.64 €

1 102 999.21 €	635 461.69 €	7 883.65 €	722.47 €	228 301.62 €
55.8 %	32.2 %	0.4 %	0.04 %	11.5 %
Excédent d'investissement reporté ⁽¹⁾	FCTVA, excédent ⁽¹⁾	Subventions et participations ⁽¹⁾	Cautions ⁽¹⁾	Autres produits ⁽¹⁾
<ul style="list-style-type: none"> • Solde entre les dépenses et les recettes d'investissement 2016 	<ul style="list-style-type: none"> • Remboursement de la TVA sur investissements 2016 • Excédent de fonctionnement 2016 affecté à l'investissement 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge par LAC des travaux effectués par le SDE sur la zone de la Rotonde • Subventions versées pour la sécurisation des albâtres de l'église 	<ul style="list-style-type: none"> • Encaissement des cautions à l'arrivée de locataires 	<ul style="list-style-type: none"> • Dotations aux amortissements (Travaux d'éclairage/SDE) • Opérations de cession

D'où vient l'argent ?

DEPENSES : 546 257.56 €

2 393.52 €	99 241.28 €	295 208.61 €	5 813.53 €	143 600.62 €
0.4 %	18.2 %	54.0 %	1.1 %	26.3 %
Travaux en régie ⁽¹⁾	Emprunts et cautions ⁽¹⁾	Immobilisations corporelles et études ⁽¹⁾	Subventions versées pour travaux ⁽¹⁾	Dépenses d'investissement exceptionnelles ⁽¹⁾
<ul style="list-style-type: none"> • Travaux effectués par nos agents des services techniques affectés à l'investissement 	<ul style="list-style-type: none"> • Remboursement du capital des emprunts réalisés les années précédentes • Remboursement caution au départ des locataires 	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisitions et travaux affectés à l'investissement • Paiement des études réalisées avant certains travaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux d'électrification réalisés par le SDE (notamment pour la zone de la Rotonde) 	<ul style="list-style-type: none"> • Reversement de l'excédent assainissement à LAC suite à la prise de compétence au 01/01/2017 • Opérations de cession

A quoi sert l'argent ?

Le Compte Administratif 2017, en section d'investissement, se clôture avec un excédent de 1 429 111.08 €.

Investissements 2017... en bref !

- Acquisition de terrain : 28 245 €
- Cimetière : 1 004 € (Cavurnes + stèle)
- Toiture bibliothèque : 12 882 €
- Amélioration des logements communaux : 3 496 €
- Etudes + aménagement site Triskalia : 50 168 €
- Matériel services techniques : 83 763 € dont le tracteur
- Voirie neuve : 83 129 €.
- Eglise : 5 752 € : Protection des albâtres
- Ordinateur mairie : 1 122 €
- Bâtiments communaux : 20 985 € (Toilettes publiques + Carrefour Express)



Réception du tracteur par la commission voirie et les agents du service technique



TRAVAUX 2018

En cette nouvelle année de budget 2018, nos dépenses d'investissements sont avant tout dirigées vers le projet de la maison de santé. Cela ne veut pas dire pour autant que les autres besoins nécessaires sont abandonnés ou reportés.

Suite à la visite de la commission de sécurité, le **système de sécurité incendie de la salle omnisports** sera remplacé et modifié pour une remise à niveau. La réflexion se poursuit pour ce qui est du futur remplacement des points d'éclairages.

Les nécessités pédagogiques souhaitées par l'éducation nationale nous conduisent à programmer **l'équipement des salles de classes en moyens informatiques pour les instituteurs et élèves**. Ces programmations d'équipements et de travaux afférents sont en études. Une consultation d'entreprises a été lancée et une recherche de subvention de ce type de projet sera aussi réalisée notamment dans le cadre du PETR / FEDER (Fonds Européens).

LOCAUX ESPLM



*Sécurisation de l'entrée par la pose d'une barrière.
L'accès au terrain multisport reste possible*

Suite à une **visite des locaux de l'ESPLM** (foot) après de trop nombreuses dégradations, nous avons convenu de réaliser **plusieurs travaux de sécurisation et de remise en état**. Les plafonds des vestiaires seront recouverts d'un revêtement insensible à l'humidité et deux portes en bois seront remplacées. Une enveloppe de 8 200 € est programmée pour différents travaux de sécurisation et de réfection d'une partie des vestiaires (plafond).



Sécurisation des fenêtres du local

TRAVAUX A L'ÉGLISE

Comme vous l'avez sans doute remarqué, des opérations de **maintien en état des vitraux de l'église** ont été réalisées pour un montant de 7 200 €. L'ensemble de ces travaux vont permettre de prolonger le bon état de celle-ci pour une durée de soixante-dix années selon Laurent Botrel (Restaurateur de vitraux à Plémy).



L'entreprise Botrel de Plémy en travaux



Réception des travaux de protection des albâtres

Enfin, pour poursuivre nos efforts sur la sécurisation au travail de nos agents, **une nouvelle ligne de vie** sera installée au-dessus de la salle socio pour permettre un accès en toute sûreté.

Les éléments d'actualité démontrent bien tous les enjeux de respecter les consignes de sécurité en direction de nos agents.



Voirie neuve 2018

Comme chaque année, la commune va prendre part à l'appel d'offres communautaire pour la voirie neuve. Cette mutualisation permet depuis plusieurs années de regrouper les besoins, de constituer un marché plus attrayant pour les entreprises et d'obtenir des tarifs plus intéressants.

La commission de voirie a sélectionné plusieurs routes pour le programme 2018, mais certains chantiers ont été reportés à l'année prochaine, en raison de travaux prévus cette année par la communauté de communes sur les réseaux d'eau potable.



Réception des travaux voirie neuve de 2017

► Le programme 2018 comprendra donc :

- En tranche définitive :

- la VC 12, entre la VC 23 (voie romaine) et la RD 787 (route Guingamp- Pontrieux)
- la VC 105, entre la RD 32 (route de Squiffiec) et Ty Coz
- la VC 21, entre la RD 65 (le Paradis) et la RD 32 (le Carpont)

- En tranche conditionnelle :

- la VC 91, entre Kerbonom et Rhun Groaz.

La tranche conditionnelle se réalisera en fonction des retours des coûts de l'appel d'offres et de l'enveloppe disponible.

Au budget 2018, **un montant de 126 000 €** a été inscrit pour ce programme de voirie neuve.

Notons que pour l'année 2018, ce programme bénéficiera d'une subvention dans le cadre du projet de Territoire (Convention signée entre Leff Armor Communauté / Conseil Départemental et la commune).

VC : Voie Communale

Programme de réduction de vitesse



Radar mobile

Plusieurs relevés de vitesse sur les différentes entrées du bourg ont été réalisés, par la **pose régulière de notre radar**. Les résultats ont été analysés et présentés en commission voirie et des orientations d'aménagements ont été présentées en Conseil Municipal.

Pour l'année 2018, le Conseil Municipal, après analyse de ces enregistrements de vitesse et des propositions de la commission, a choisi de concentrer son effort sur deux entrées de bourg :

- **Hent ar Mor, en venant de Lanvollon**, (estimation du trafic environ 1 200 véhicules / jour dont 56 poids lourds)



Les essais de chicanes « rue Hent Ar Mor

- **Rue du Trieux**, (direction Ty Coat et Squiffiec). (estimation trafic 900 véhicules / jour dont 44 poids lourds).



C'est sur ces deux axes que l'on trouve les trafics les plus importants, en nombre de véhicules par jour et aussi les vitesses les plus excessives.

Des chicanes provisoires ont été installées en fin d'année 2017 et les enregistrements radar ont donné des résultats très positifs rue du Trieux, que ce soit en entrée de bourg, qu'en sortie.

Sur Hent ar Mor, la chicane a permis une réduction de

vitesse très significative en entrée de bourg, mais pas en sortie de bourg. Depuis quelques semaines, nous avons donc installé une chicane double et les enregistrements radar seront analysés prochainement.

La mise en place des équipements définitifs pour la réduction de la vitesse sur ces deux axes a été prévue au budget 2018 et se fera donc cette année.

RD 65 : Pommerit Le Vicomte – Le Merzer – St Jean Kerdaniel

Suite à la pétition lancée par des utilisateurs de la RD65 (Pommerit le Vicomte – Le Merzer) en novembre 2017, les services du Conseil Départemental en partenariat avec la Gendarmerie et les communes ont réalisé un diagnostic de sécurité routière de cet axe.

Ce diagnostic et quelques préconisations d'amélioration et sécurisation de cet axe ont été présentés lors d'une réunion à la maison du département le 23 mai 2018.

Notons que sur cet axe, une mesure de trafic, réalisée par le CD22, relève un flux d'environ 1 157 véhicules / jour dont environ 56 Poids lourds.

Les relevés de vitesse réalisés tant par les services du CD22, que par le radar de la commune donnent que, pour une vitesse autorisée à 90 km / h :

- 85 % des véhicules dans le sens Pommerit le Vicomte / Merzer sont au-dessous de 80 km / h
- 85 % des véhicules dans le sens Le Merzer / Pommerit le Vicomte sont au-dessous de 85 km / h

Ces préconisations vont maintenant faire l'objet de projet technique, accompagnées d'un prévisionnel budgétaire, pour certains relevant des compétences du CD22 et pour d'autres des deux collectivités concernées (Pommerit Le Vicomte et Le Merzer).

- La première mesure prise, comme pour toutes les routes départementales de France, le passage à 80 km / heure à partir du 1er juillet 2018.
- Section agglomération (Pommerit le Vicomte), proposition de réalisation d'un aménagement en entrée (effet de porte, aménagement paysager),
- Extension de la section de limitation à 70 km / h jusqu'au lieu-dit « Kernevez »,
- En amont du carrefour « Kernevez / Keroualzé », réalisation d'un aménagement en résine pour annoncer le passage à 70 km dans le sens Le Merzer – Pommerit le Vicomte.
- D'autres aménagements seront prévus dans la partie de la RD 65, se situant sur le territoire du Merzer.

Réfection des peintures au sol

Compte tenu de la dégradation des peintures au sol (passage piétons, stop...) une enveloppe de 10 000 € est budgétisée pour la réalisation de ces travaux avant l'été 2018.



Vue de l'état dégradé des peintures avant travaux

Vote des subv

Comme chaque année, en amont de la séance du Conseil Municipal du 29 mars 2018, la commission « Etudes des Demandes de subventions » s'est réunie le mercredi 21 mars à 14 h 00 pour instruire l'ensemble des demandes de subventions reçu en mairie. Cette commission émet un avis pour chaque demande et propose en séance du Conseil municipal, une validation. Notons que pour les associations communales, chaque demande est présentée et explicitée, avant vote du CM.

Etaient présents à cette commission : Gérard GUYOMARD, Yvon Le PAGE, Nadine TOURBOT, Monique ELLIEN, Michel LANCIEN. Excusé : David Le QUERRIOU.

Les principes suivants ont été retenus :

- **Associations communales** : Présentation du bilan 2017, prévisionnel 2018 et état de l'ensemble des comptes

(chèques / livrets...), ainsi qu'une fiche descriptive de l'association et des spécificités de l'année, s'il y a des projets particuliers.

- **Associations sportives et culturelles extra-communales, recevant des adhérents pommeritains** : Si l'activité n'est pas présente sur le territoire, 13 € par jeune de moins de 18 ans ou 21 ans si étudiant, + forfait de 80 € si sélection nationale.

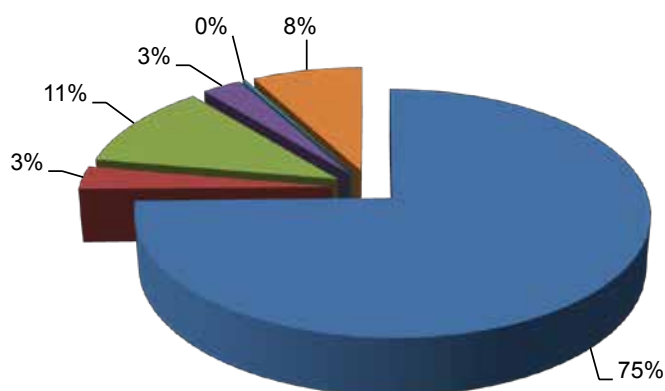
- **Demandes à caractère humanitaire ou de solidarité** : Prise en considération des actions ou interventions de proximité en direction de familles pommeritaines, ainsi que si l'objet de la demande émane d'associations qui interviennent localement sur des problématiques reconnues.

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2018	2017	Vote CM/29 mars 2018
Associations et amicales		14933
Bagad (dont 500 exceptionnels)	1 750	2 250
Biblio Lecture & Culture: (1,22 € / hbt x 1814 + 420 € / assurance)	2 693	2 633
ESPLM	3 300	3 300
Cercle Korriganed	1 500	1 500
Maxi Dance	1 500	1 500
Tennis - Pas versée car arrêt de la section concernée	650	-
Ass Le Bathyscaphe 1100 € / Volet Diffusion et 500 € / Volet Pratiques amateurs	1 600	Pas Dossier 2018
Amicale du Folgoat (dont 300 exceptionnels)	700	1 000
La Nouvelle Pommeritaine	500	500
Mammen	50	50
Cie Volti Subito / fer'ailleurs	500	600
Irish Rendez-vous	500	600
Asso Collectif des Pâquerettes	500	500
Les Cafés de l'Histoire - Aide à la création		500
Les randonneurs du Pays du Leff	/	100
TOTAL 1	15 743	15 033
Associations sportives et culturelles "Extra Municipales" (adhérents Pomm)		611
Atelier Studio Dance Guingamp - 11 enfants et 5 adultes en 2018	91	143
Canoë Kayak Guingamp - 1 enfant et 1 adulte en 2018	26	13
Association Bulle d'Eau Guingamp - 7 enfants en 2018	143	91
Vélo Club Pays de Guingamp - 4 enfants 1 adulte en 2018	-	52
Club Escalade Armor Argoat Plouisy - 2 enfants 1 adulte en 2018	-	26
SCB gym Club - 4 enfants en 2018	39	52
Association Loisirs Détente Goudelin - 3 enfants en 2018	-	39
Atelier Dance Pabu - 8 enfants et 3 adultes en 2018	91	104
Grâces Twirling	13	-
Association la Boule Goudelinaise	65	-
Guingamp Volley Ball	13	-
Twirling Club de l'Isle - 1 enfant en 2018	13	13
Twirling Club Ploumagoar - 1 enfant en 2018 (pas versée en 2017 / pas envoyé de RIB)	13	13
Nageurs guingampais - 3 enfants et 4 adultes en 2018	-	39
Dojo du trieux	39	-
Badminton Club Argoat Grâces	13	-
Team VTT Plouisy	26	-
Guingamp Roller Skating	13	-
Boule Bretonne Goudelinaise	78	-
Trégor Goelo Athlétisme Guingamp	52	-
Club Roc'Bloc Pontrieux (escalade) - 1 enfant en 2018	-	13
Amicale Laïque Ploum / Section Dance et Fitness - 1 enfant en 2018	-	13
TOTAL 2	728	611
Participations diverses assimilées à des subventions		2244
Centre Aide Alimentaire Guingamp: 0,27 € hbt x 1 814 + 57 € x 26 bénéficiaires	2198	1 972
Comité local pour le logement (0,15 € / hts x 1814 hbt) - Demande de 0.15 €/hbt	277	272
TOTAL 3	2475	2 244
Demande à caractère "soutien scolaire, Educative, accompagnement ou autres"		0
TOTAL 4	0	0

ventions 2018

Demande à caractère " Solidarité, Humanitaire"		573
Secours catholique St Brieuc / Antenne local dont à Guingamp	30	30
Les Restaurants du Cœur	30	30
Croix Rouge Française / St Brieuc + antenne Guingamp	30	30
Ligue contre le cancer (22)	30	30
ADOT 22 (Association don organes et tissus humains): 197 porteurs sur Pommerit	30	30
La Pierre Le Bigaut	30	30
UNAFAM 22 (handicap psychique) / St Brieuc / Paimpol / Bégard / Guingamp	30	30
Association des diabétiques en Côtes d'Armor	30	30
Leucemie Espoir Côtes d'Armor	30	30
Vie libre (Guingamp) La Soif d'en sortir)	30	30
La croix d'or / Alcool Assistance (Plouha / Paimpol / Guingamp)	30	30
Solidarité Paysans22	50	50
AFDMA / Accueil Familles de détenus / maison d'arrêt de St Brieuc	30	30
Rêves de Clown	-	30
Appel Détresse Guingamp	-	30
Comité Intercommunal Secours Populaire Plouec - 4 familles x 25,83 en 2018	53	103
Total 5	463	573
Demande à caractère divers (Culture, environnement et autres hors commune)		50
RKB / Radio Kreiz Breiz	50	50
Eau & Rivières	30	-
TOTAL 6	80	50
Autres demandes spécifiques: Secours exceptionnels ou autres		1589
Redadeg 2018 / Achat d'un km (le N° 1332...) - Délib du 25.01.2018		200
Autres demandes spécifiques		1389
TOTAL 7	0	1589
TOTAL GENERAL	19 489	20 000

Répartition des subventions 2018



- Associations et amicales communales
- Associations sportives et culturelles "Extra Municipales" (adhérents Pomm)
- Participations diverses assimilées à des subventions
- Demande à caractère " Solidarité, Humanitaire"
- Demande à caractère divers (Culture, environnement et autres hors commune)
- Autres demandes spécifiques: Secours exceptionnels ou autres

Zoom des Espaces « Triskalia / Oasis » vers « Plasenn Triskell »

Comme vous pouvez le constater les travaux vont à un bon rythme depuis septembre 2017, plus qu'un grand discours, les photos ci-dessous illustrent très bien les évolutions au cours de ces derniers mois.

La consultation citoyenne, dont près de 100 votants se sont exprimés, en cumulant les votes par le site Internet et les votes par l'urne en mairie, a proposé à une très grande majorité, soit 63 % de retenir « **Place du Triskell / Plasenn Triskell** ».

Lors de la séance du Conseil Municipal du 07 juin 2018,

cette proposition de dénomination a été validée à l'unanimité des présents. Notons que l'espace logements prendra la suite de la numérotation du Cœur d'îlot.

A ce stade, ce projet, concernant les acquisitions / démolition et aménagements du site, est soutenu par L'ETAT (DETR à hauteur de 215 505 €), L'Etat / PETR Pays de Guingamp, (Contrat de Ruralité à hauteur de 300 875 €). Par ailleurs, nous avons un avis favorable de la commission de programmation dans le cadre du contrat de Partenariat entre la Région et le PETR (pour un montant de 18 913 €).

DETR : Dotation Equipement des Territoires Ruraux.

PETR : Pôle d'Equilibre des Territoires Ruraux.



Rétrospective du chantier en quelques photos en 1^{ère} page

Les Circuits de randonnées « du Cœur d'îlot »



Courant 2016 nous avons établi un balisage de 3 circuits de randonnée, suite à la mise en œuvre de la liaison douce à la Rotonde.

Ces 3 boucles sont repérées par des panneaux de signalisation dont vous y verrez une couleur pour chacune d'entre elle, qui varie de 5 à 12 km.

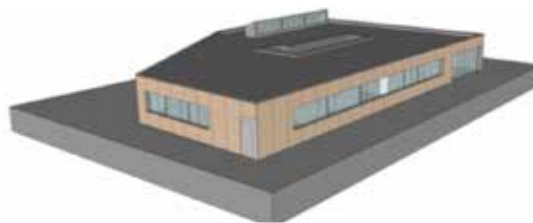
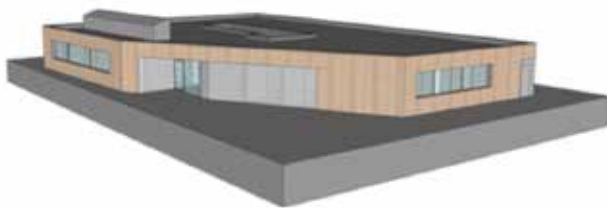
A **5 endroits stratégiques** vous trouverez aussi des panneaux signalétiques.

Ces derniers jours, le service technique a refait le passage de la rotonde et de nouveau il est très agréable d'accéder à cette liaison douce, qui vous permet de rejoindre Kerivoa en toute sécurité.



Bonnes balades à vous

La Maison de Santé Pluridisciplinaire



Volumétries

Le projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire avance. Lors de la dernière séance du Conseil Municipal du 14 juin 2018, l'Avant-Projet Définitif (APD) a été approuvé à l'unanimité des élus présents.

Cette nouvelle étape va permettre au cabinet d'Architecte Colas / Durand de déposer la demande de Permis de Construire.

Ce projet d'une surface globale de 485 m² comprendra donc :

- **Un pôle Médical :** avec 3 cabinets de médecins
 - **Un pôle Infirmier :** avec bureau et cabinet infirmier.
 - **Un pôle Kinésithérapeute :** avec deux salles de soins + salle d'exercices
 - **Un pôle polyvalent :** avec 3 bureaux pour accueillir différentes professions paramédicales en vue de permanence. Un bureau est aménagé pour recevoir un podologue.
- Ces professionnels pourront aussi utiliser la salle d'exercice
- **Un pôle commun :** Locaux technique, sanitaire.
 - **Un pôle privé :** Un studio pour accueillir stagiaire étudiant ou remplaçant + Cuisine et salle de réunion.
 - **Un sanitaire :** A l'extérieur un espace sanitaire sera aménagé en lien avec l'aménagement de la place.

Le calendrier prévisionnel se repose sur un dépôt de permis de construire début Juillet 2018 et en fonction des délais d'instruction, le démarrage des travaux pourrait se faire fin d'année 2018, pour une entrée opérationnelle dans le nouveau bâtiment en novembre 2019.

Le projet global représente un coût de 910 800 € / TTC. Son plan de financement se repose à ce jour sur un autofi-

nancement par la commune et d'éventuelles subventions dont :

- Une subvention du contrat de territoire (signé entre la Communauté de Communes et Le Conseil départemental).
- Une subvention dans le cadre du projet de Dynamisation des Centres bourgs porté par la Région, L'Etat, La caisse de dépôts et l'EPF Bretagne, dont Pommerit Le Vicomte fait partie des 30 lauréats / phase opérationnelle sur 210 projets en Bretagne.

Toutefois cette subvention conséquente (422 483 €) dépend de l'obligation d'avoir un Projet de Santé, réalisé par nos professionnels de santé du territoire.

Nous avons conduit plusieurs rencontres avec eux sur le sujet dont celle du 24 mai 2018, en présence de l'ARS et une association représentative des Unions Régionales des Professions de Santé (URPS), qui se propose d'accompagner les professionnels à l'élaboration du projet de Santé. Fin juin / début Juillet 2018, les professionnels de Santé se sont réunis et ils poursuivent la réflexion pour engager la démarche d'un Projet de santé.

Concernant cette démarche, outre l'aspect financier, **deux autres points sont importants :**

- Améliorer la qualité de prise en charge des patients par une meilleure coordination des professionnels de santé,
- Répondre ou du moins tenter de le faire, à la problématique de la démographie des professionnels de santé...

De plus notre territoire vient d'être classé « Zone d'Intervention Prioritaire » **et il est clairement dit qu'un territoire doté d'un projet de santé, a plus d'atouts pour attirer de jeunes professionnels de santé.**



Vendredi 8 juin 2018, signature du protocole « Dynamisation des centres bourgs » à Launay par Alain GAUTIER / Maire de Pommerit Le Vicomte, Philippe Le GOUX / Président de Leff Armor Communauté, en présence de Yves Le BRETON / Préfet des Côtes d'Armor, Laurence FORTIN / Vice-Présidente du Conseil Régional, Dominique RAMARD / Président de l'EPF (Etablissement Public Foncier) et Gil VAUQUELIN, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts.

Point d'étape sur les travaux à l'EHPAD

Comme vous pouvez vous apercevoir si vous circulez dans le secteur de la rue Hent Don, les travaux vont bon-train. A cette heure, nous ne connaissons pas toujours avec exactitude la date des 70 premiers déménagements. A priori elle devrait avoir lieu **à partir de fin novembre 2018.**

Les membres du Conseil de Vie Sociale (CVS), qui rassemblent des représentants des résidents, des familles, des représentants des salariés et des membres du

CCAS ont pu découvrir en avant-première lors d'une première visite en fin mars 2018, une vue des futures locaux et aménagements.

Lors de cette visite, des observations ont été exprimées et le Maître d'ouvrage CAH (Côtes d'Armor Habitat), les architectes et l'entreprise Eiffage ont pu prendre en compte ces observations et faire évoluer les aménagements par des modifications substantielles de cet appartement témoin.



Vue du studio témoin



Vue d'un espace collectif



Vue d'une entrée de studio et le couloir



Vue travaux intérieur



Vue sur l'extérieur



Pose des échafaudages : Le jeu de mécano !!



Nouveaux bâtiments
1^{ère} tranche

Nouveaux bâtiments
1^{ère} tranche

Rue
Hent Don

Vue aérienne au 1^{er} juin 2018

Zoom sur quelques temps forts de la vie à l'EHPAD

Résidence l'IF : LES MEDAILLES

Au cours du 1^{er} trimestre 2018, une sympathique cérémonie de remise de médaille s'est tenue à l'EHPAD / Résidence de l'IF.

En premier lieu **Pascal HELLEQUIN**, pour les 30 ans de service, a reçu la médaille Echelon Vermeil.

Pascal a été embauché en octobre 1985 sur le grade d'ouvrier professionnel et au fil des ans, titulaire du CAFAS (Certificat d'Aptitude aux fonctions d'aide-soignant), a connu des évolutions de carrière, agent technique qualifié, auxiliaire de soins principal, puis auxiliaire de soin principal 2^{ème} classe.

Pascal exerce ses fonctions au service de soins et d'animation. Il est le **responsable de la vie sociale** à la Résidence depuis 2005.

Notons que depuis mai 2018, en lien avec les travaux en cours il a en charge d'échanger avec les familles afin d'organiser les déménagements en direction du futur bâtiment.

Au cours de cette nouvelle mission, riche de ses valeurs et compétences, son expérience de terrain, son sens des contacts et de la communication, il va pouvoir accompagner et sécuriser les familles à cette nouvelle aventure.

En second lieu **Claude MORVAN**, pour ses 35 ans de service, a reçu la médaille Echelon Or

Après un contrat d'apprentissage dans l'entreprise Carnec, électricien à Saint-Gilles Les Bois.

En 1980, il est embauché à la mairie de Pommerit-Le-Vicomte au service technique tout en étant en parallèle pompier volontaire dans la commune, activité qu'il a exercé jusqu'à très récemment.

En février 1982, Claude est affecté au foyer logement de Pommerit-Le-Vicomte sur le grade ouvrier professionnel, en qualité d'électricien et agent polyvalent.

Avec l'élargissement de ses fonctions, il est nommé responsable des services techniques de l'établissement et est promu en 1991 au grade d'agent de maîtrise, puis en 2007 agent de maîtrise Principal.

Claude a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} octobre 2017.

Avec son départ et en parallèle les travaux de Démolition / Reconstruction, c'est très certainement une grande page de l'histoire de la Résidence de l'IF qui se tourne.



Les médaillés « Pascal et Claude » lors de la cérémonie, en présence de :
Mme PENVEN, directrice de l'EHPAD, Roselyne, conjointe de Pascal et M GAUTIER, Président du CCAS



La rencontre des élus des communes voisines lors des vœux 2018 :

« Toujours un temps fort d'échanges »

Les amis des résidents et l'équipe animation de l'EHPAD lors de la préparation d'un évènement.



Un groupe de supporters d'En Avant de Guingamp sur le départ avant un match de foot



Actualités de l'école Publique

Novembre

Les élèves de CM1-CM2 ont participé à un atelier d'arts plastiques au Petit écho de la Mode à Châtaudren, dans le cadre d'un projet artistique regroupant plusieurs écoles. Avec d'autres classes, ils ont réalisé des livres accordéons dans lesquels ils ont reporté leurs travaux utilisant les techniques de l'artiste Thierry Le Saëc.



Ces élèves ont aussi assisté à un spectacle d'improvisation autour du jazz au Bathyscaphe.

Classes CM1 et CM1-2 au petit Echo de la Mode



Décembre

Pour Noël, les élèves ont été gâtés par le Père-Noël de l'amicale laïque.

Janvier

Les élèves de maternelle ont assisté à un nouveau spectacle des 3 chardons : *Le bel oiseau*. Tous les élèves de l'école ont également assisté au spectacle *Les trois oranges* de Yann Quéré, offert généreusement par le comité d'animation.

Avril



Visite au château de la Hunaudaye

Les élèves de CP-CE1-CE2 ont été voir le film *Le magicien d'Oz* au cinéma de Guingamp, dans le cadre des projections du dispositif « Ecole et cinéma ».

Les élèves de CM1-CM2 ont passé une belle journée au château de La Hunaudaye à Plédéliac, à la découverte d'un château du Moyen-Âge et de la cuisine de cette époque.



Cette classe s'est aussi rendue au collège Jacques Prévert de Guingamp sur une journée, pour avoir un avant-goût de ce qui attend les CM2 l'an prochain.

L'année scolaire s'est révélée riche en activités et en sorties scolaires :

D'autres projets sont prévus d'ici la fin de l'année :

Les élèves de CP-CE1-CE2 se sont rendus au musée de l'école de Bothoa à Saint-Nicolas-du-Pélem, le temps de vivre la journée de classe d'un élève de 1930 : leçon de morale, soupe au pain le midi et jeux buissonniers au programme.

Les élèves de maternelle se sont rendus à la grève de Boulgueff à Plouézec, à la découverte de l'estran : ramassage de coquillages et collecte de petites bêtes qui seront mises dans un aquarium de la classe.

L'école remercie chaleureusement les membres de l'amicale laïque pour leur engagement qui se caractérise par la mise en œuvre de nombreuses actions sur l'année, avec en point d'orgue la kermesse du 30 juin, ce qui permet de récolter des fonds pour mener à bien les différents projets pédagogiques.

L'équipe pédagogique



*Opération sapin de Noël
et Bourse aux jouets
par l'amicale laïque*



L'école Ste Anne

Arbre de Noël

Les enfants ont conclu l'année 2017 en proposant aux parents un spectacle de Noël mêlant danses traditionnelles, chants, théâtre et acrosport! Quelle fierté de monter sur scène sous le regard des parents et des amis

Le père Noël est venu récompenser tous les enfants en offrant des cadeaux pour chaque classe et du chocolat pour chaque enfant de l'école.

Carnaval

Les élèves ont défilé dans les rues de Pommerit, vêtu de leur plus beau costume pour fêter le carnaval! Ils ont ensuite rencontré leurs aînés à l'EHPAD de

Pommerit afin de leur chanter quelques chansons et comptines, de danser et de leur offrir des dessins. Un moment convivial apprécié par chacun.



Moment de convivialité à l'EHPAD lors de la sortie carnaval



Photo de groupe avant le départ pour le carnaval

Initiation au volenta

Durant trois séances, les écoliers des classes primaires de l'école Sainte-Anne ont découvert et se sont initiés à la volenta. C'est en écoutant les conseils de Mathieu Bréger, animateur sportif à l'Ugse, que les enfants ont appris à tenir un gros volant et à l'envoyer le plus loin possible sans se faire arracher un des deux flags accroché à la ceinture. Jeu collectif qui se joue par équipe de 6 contre 6, la volenta s'apparente de loin au rugby ou au football américain. Les écoliers ont été surpris puis ravis de jouer à ce jeu peu connu.

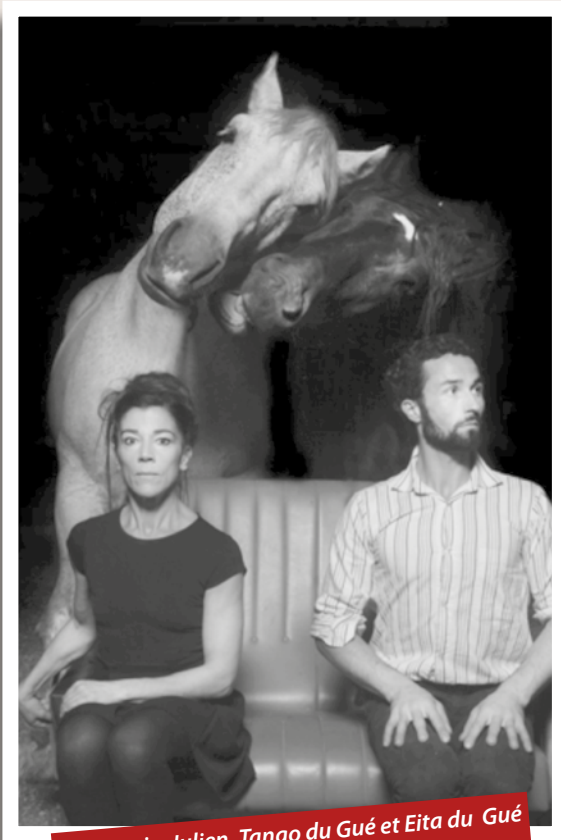


Initiation au volenta en présence de l'animateur

Compagnie Volti Subito

La Compagnie Volti Subito dont la prochaine création « Regards sur la mécanique amoureuse » sortira les 27, 28 et 29 septembre 2018 au Carré Magique. Le Pôle national cirque en Bretagne, a été très heureux **de proposer une présentation d'étape de travail le samedi 30 Juin 2018 au Hangar, à Pommerit Le Vicomte, son lieu de répétitions.**

Une belle occasion de pouvoir échanger avec les artistes sur la création en cours. Toute l'équipe se réjouit dès à présent de ce moment de rencontre et de partage..



Stéphanie, Julien, Tango du Gué et Eita du Gué (deux chevaux percherons)

«Les artistes de la compagnie, Julien et Stéphanie, rappellent dans cette parution que, outre les temps de présentation formels, **il est possible d'assister gratuitement aux répétitions techniques, voltige et dressage, ayant lieu tous les matins du lundi au vendredi.**

Ceci est valable à titre individuel comme pour les groupes (scolaires ou autre).

Un simple appel téléphonique au 06 14 03 37 95 est conseillé au préalable, afin de s'assurer de la présence des artistes sur le site.

Ces temps de répétitions techniques permettront de découvrir le quotidien des chevaux et des artistes en dehors des spectacles.

Un autre moyen de s'immerger dans le riche univers du cirque de création !»

Infos pratiques : Le Hangar se situe au lieu-dit Kerziohen, 22200 Pommerit Le Vicomte

Amicale des Retraités

L'amicale des retraités organise régulièrement des activités telles que différents jeux, boules et cartes tous les jeudis. Dans l'année, deux concours de cartes et deux lotos sont organisés. Depuis février, un atelier tricot a vu le jour et fonctionne le dernier jeudi de chaque mois.



Première séance de l'atelier tricot en février 2018

Plusieurs repas sont également organisés dans l'année dont celui des bénévoles et celui de Noël.

Quelques bénévoles de l'association travaillent actuellement sur l'historique du Club depuis sa création en s'appuyant notamment sur des photos et des coupures de presse en vue de l'élaboration d'un classeur-souvenir qui sera exposé au club.

Enfin, la sortie annuelle du Club a eu lieu fin juin.



Repas des bénévoles du 28 avril 2018 à la Ribotée

Kentelioù brezhoneg, ha kan gant Mammenn

Cours de breton, et chant avec Mammenn

L'association Mammenn organise, comme chaque année, des cours de breton pour adultes, au centre culturel Startijin. Les cours ont lieu le jeudi soir, sauf vacances scolaires, et sont animés par deux professeurs expérimentés. Un quatrième niveau, à savoir celui des « faux-débutants », est venu s'ajouter à la rentrée 2017 à ceux déjà existant : débutant, débrouillé et confirmé. Chacun peut donc trouver un niveau correspondant à sa maîtrise de la langue.

D'autre part, depuis cette même rentrée, un atelier chant en breton a été lancé sous l'impulsion de Gérard Guyomard, bien connu à Pommerit. Cet atelier est ouvert à tous, que l'on soit élève de Mammenn ou non, et fonctionne un samedi matin sur deux, toujours à Startijin.

Mammenn participe aussi à la vie culturelle de la commune, par l'organisation de sa veillée annuelle à la salle des fêtes : le 16 mars se sont rassemblés conteurs, chanteurs et sonneurs du pays, pour le grand plaisir du public.

L'association a pris part aussi à la Redadeg, la course pour la langue bretonne, qui traversa le territoire le 10 mai.

Bref, si vous avez envie de parler breton, n'attendez plus : il y aura une réunion d'information à la rentrée de septembre, annoncée par voie de presse.

Renseignements au 02-96-74-25-11.

Kenavo !



*Une partie des membres de l'association
lors de la Redadeg 2018...
Passage de témoin entre le 1 332 km
et le 1 333 km....*

Association Klan des Kroustillants



L'année s'achemine doucement vers la moitié de sa vie et les activités du Klan remplissent régulièrement notre agenda.

Déjà 5 parties se sont déroulées sur nos terrains de PLOUEZEC, COATREVEN, SAINT PEVERT, LANGOAT le 27 mai 2018, chez nos amis de CABzh et à GRACES.

N'hésitez pas à nous contacter sur notre page facebook à l'adresse suivante : Klan des Kroustillants, si vous aimez pratiquer dans la bonne humeur et avec le goût du partage. Vous y trouverez toutes les informations sur nos activités et sur l'esprit avec lequel nous concevons l'airsoft.

A bientôt sur le terrain !



Préparation d'un temps de convivialité

Irish Rendez-vous

L'édition 2018 d'IRISH RENDEZ VOUS aura lieu les 12 et 13 octobre prochains à Pommerit-le-Vicomte. La programmation complète sera dévoilée très prochainement, mais nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer la venue de Karan Casey (Solas), Niall & Caoimhin Vallely (Nomos, Buille), Nicolas Quemener (Arcady, Skeduz), Paul Flynn, Marc Pollier, et bien d'autres.

Le week-end sera rythmé par les concerts, les sessions, et les ateliers (master classes), ainsi que le traditionnel repas du samedi soir.



Une partie des membres lors de l'AG en mars 2018

Infos pratiques :

TARIFS :

Vendredi :

- Concert (à 21h)
Adulte : 15€, Enfant : 10€
Restauration sur place (galettes- saucisses, frites)

Samedi :

- Adulte :
 - Concert (à 21h) : 15 €
 - concert- repas (jambons grillés) : 23 €
- Enfant (- de 12 ans) :
 - Concert : 10€
 - concert- repas : 16 €

PASS* : (* concerts vendredi et samedi + repas du samedi)

Adulte : 33 €

Enfant (- 12 ans) : 21€

Stages : 40 € (10h à 13h)

Camping : gratuit (à côte du terrain de football)

Site internet : <https://irishrendezvous.com>

Facebook : <https://www.facebook.com/IrishRendezVous>

Infos au : 02 96 21 38 56.



Association Don du Sang

Pour 2017, la commune a affiché **un indice** de générosité de **6,5%** en matière de don du sang alors que cet indice est de 3,7% en France, 4,6% en Bretagne et 4% dans les Côtes d'Armor. En cette période de manque de Dons, le Président Serge FLEUROT, et son équipe de bénévoles, verraient d'un bon œil la venue de quelques Pommeritains / Pommeritaines supplémentaires lors de la prochaine collecte : le **lundi 3 septembre, de 15h00 à 19h00**, à la salle socioculturelle.



Les membres de l'association lors de l'AG 201 ...

Rappel : Pour la fin d'année 2018, les deux dates de la collecte seront :

- Lundi 3 septembre de 15 h 00 à 19 h 00.

- Lundi 3 décembre de 15 h 00 à 19 h 00.

Le président en appelle aussi à la générosité des habitants des communes du secteur, coutumiers ou non de la collecte de Pommerit-le-Vicomte.

N'hésitez pas à franchir le pas et à prendre contact sur place avec les bénévoles de l'Association.

Engagez-vous pour la Vie, faites un Don. Merci pour eux.



... et lors d'une journée du don du sang.

Amicale du Folgoat



Une partie des participants à l'AG du 2 juin 2018

L'enregistrement de l'association a paru au « Journal Officiel » du 30 juin 1978.

L'amicale va donc fêter cette année, son 40^{ème} anniversaire. L'assemblée générale s'est déroulée le samedi 2 juin 2018 et à cette occasion un repas festif a réuni les membres de l'association, dans une ambiance de grande convivialité. Que de chemin de parcouru depuis la 1^{ère} fête organisée en juillet 1977.

Outre les animations renouvelées chaque année depuis 40 ans et qui se clôturent depuis une quinzaine d'année par un feu d'artifice, l'amicale a aussi œuvré pour le patrimoine.



Réception de la rambarde de l'oratoire en 2017, en présence de membres de l'association, du CCAS, de Guy MARZIN, curé de la paroisse de Guingamp et de l'entreprise.....

En effet, il y a eu la rénovation des deux fontaines, le chemin d'accès, ainsi que la participation financière aux travaux lancés par le CCAS, propriétaire de la chapelle.

A titre d'illustration elle a participé à la réfection des vitraux, portail, toiture et dernièrement à l'oratoire.

Par ailleurs l'association et ses membres bénévoles contribuent aussi à l'entretien de son environnement.

Pour marquer ces 40 ans, le programme de la fête qui se déroulera le samedi 7 et dimanche 8 juillet 2018, a aussi été étoffé.

- Samedi 7 juillet, il se déroulera le concours de boules en après-midi,



- Dimanche 8 juillet : Après le pardon religieux du dimanche matin, l'après-midi sera animée par Dan Christy et le groupe Fortyswitch. Groupe de rock du Trégor, un duo de guitaristes électriques, qui reprend des standards du rock français et anglophone en s'appuyant sur de nombreuses pédales d'effets, des loops, des synthétiseurs d'instruments.

Vous y retrouverez :

- Exposition de véhicules militaires
- Groupe folklorique des enfants pommeritains (Korriganned), ainsi que de jeunes alsaciens que le groupe reçoit,
- Exposition artisanale
- Repas en plein air en soirée
- Bal disco
- Feu d'artifice des 40 ans.



Une vue de la chapelle dans son cadre champêtre.

Bagad Panvrid 40 vloaz !!

Le week end des 18-19 et 20 mai dernier, le Bagad de Pommerit a fêté son quarantième anniversaire !

C'est une grande fierté de maintenir un ensemble musical et une école de musique, durant cette longue période et ce d'autant qu'il fait partie depuis longtemps des meilleurs groupes bretons.

Certains y sonnent depuis le début, d'autres y ont fait un passage plus ou moins long, mais tous ont été marqués pour la vie par cette expérience musicale mais aussi de vivre ensemble, preuve en est de la présence de nombreux anciens tout au long du week end.

Le vendredi, la part belle était faite à l'Irlande avec 3 groupes de musique dans lesquels évoluent certains sonneurs du Bagad: Cabhan, Colcannon et Beo.



Le samedi, le bagadig Panvrid, les bagadoù de Guingamp et Perros Guirec et le Pipe Band Sant Brieg nous ont offerts de superbes concerts sur la place du centre. Le public était au rendez-vous.



En début de soirée devant la salle socioculturelle

Le son jazzy trad' de la Groove compagnie a ensuite conduit tout ce petit monde dans l'enceinte de la fête. Le champion de Bretagne des bagadoù: le bagad Cap Caval de Plomeur a ensuite offert un concert de folie: cette prestation reste l'un des moments les plus vibrants pour les sonneurs du Bagad, car la présence de ce groupe dans notre petite commune montre aussi l'attachement et le respect qu'ils ont envers notre groupe.



Le Fest noz qui a suivi, a vu près de 800 danseurs. Là encore des amis de longue date aux manettes : Veillon-Riou, les soeurs Udo, Berthou-Pérennes. Mais aussi Titom qui a partagé la scène avec le bagad et Fleuves ont mené les danseurs dans une véritable transe Plinn. Ces moments resteront vraiment dans les têtes pendant longtemps, mais déjà la saison des sorties et concours redémarre déjà !



Ainsi, le Bagad a accompagné le cercle Korriganed Panvrid à son concours à Quimper le 12 juin 2018 , puis enchainera sur plusieurs sorties dont la fête de la musique le 23 juin à Pommerit, les fêtes maritimes à Plérin, les rétrovilles à Plourhan, le Festival Interceltique de Lorient, Locmiquelic, Plestin, la Saint loup, la fête du coco, Piriac sur mer...



Le samedi soir : Grande affluence et grande ambiance à la salle socioculturelle



ESPLM

La saison 2017-2018 de L'ESPLM s'est achevée le 20 mai 2018.

L'assemblée générale de l'ESPLM s'est déroulée le vendredi 08 juin à la salle polyvalente du Merzer.

Le Président Emile TROALIC a ouvert la séance en demandant de respecter une minute de silence à la mémoire de Gilles MORFOISSE et Jean Pierre PENHOAT, deux amis bénévoles qui ont donné beaucoup de leur temps et apporter leurs compétences au club.

Puis au cours de l'assemblée, chaque responsable a fait le bilan sportif des équipes.



Bilan 2017 / 2018 en demi-teinte, marqué par une année assez difficile.

Pour mémoire l'ESPLM, (Entente Sportive Pommerit le Vicomte / Le Merzer, compte plus de 210 adhérents joueurs, plus les bénévoles et gère un budget de plus de 50 000 €.

Tout d'abord un temps fort très positif, a été la rencontre de l'équipe de St Briec en coupe de France et le stade pommeritain a connu une ambiance incroyable en présence de nombreux supporters et supportrices.

Entrée des joueurs accompagnés de la musique du Bagad



Pour la suite de l'année :

- L'équipe 1 montée en R3 a connu une saison difficile et a loupé son maintien lors du dernier match contre Cavan. Toutefois, l'ambiance est bonne et la saison prochaine elle va évoluer en district. Elle est bien décidée à engranger des points.
- L'équipe B qui évoluait en D3 occupe la 2^e place de leur groupe et manque de peu la montée. Elle sera encadrée par Erwan SCOLAN
- L'équipe C en D4, suite à un effectif réduit malgré une entente avec LE FAOJET a déclaré forfait plusieurs fois.
- Le Foot Loisirs a participé à de nombreux matchs toujours dans la bonne humeur et une bonne ambiance.

L'école de foot les U13-U15-U17-U18 en entente avec GOUDELIN et ST AGATHON sont encadrés par de nombreux bénévoles et particulièrement par des joueurs du club.

L'équipe féminine recrute et elle sera encadrée la saison prochaine par un trio Gwendal Le Page, secondé par Charlène Guervilly et Pauline Rolland.

Pour l'équipe féminine, le recrutement se fait à partir de 16 ans et être motivé. Si intéressée appeler le 06 71 18 27 91 (Charlène)

Le tournoi de l'école de foot s'est déroulé le lundi de la pentecôte le 21 mai 2018 à LE MERZER et a été un véritable succès d'autant plus que les jeunes de l'USPLM ont gagné le tournoi.



Les joueurs et joueuses pendant la pause au tournoi du lundi de pentecôte



Korriganed Panvrid

L'été 2018 sera très chargé pour les danseurs du cercle Korriganed Panvrid.

Les enfants, après avoir participé à l'Emvod, le rassemblement départemental de Kendalc'h, le 10 juin, à Plédran, puis à la Fête de la Musique à Pommerit le 23 juin, recevront le groupe alsacien de Brouxwiller, du samedi 7 juillet au mercredi 11 juillet. Les deux groupes participeront à l'animation de la fête du Folgoat le 8 juillet, puis du marché de Paimpol le 10 juillet.

Enfin, les enfants du cercle se rendront en Espagne, au Val d'Aran, du 24 au 27 août.

Le programme des adultes sera riche également : participation au concours Excellence, le plus haut niveau, à Quimper le 17 juin, puis des sorties à Plourhan le 22 juillet, à Lorient au Festival inter celtique le 5 août, à Locmiquelic le 12 août, et à la Saint-Loup à Guingamp le 19 août.

Le cercle organisera aussi un Fest-noz le samedi 22 septembre à Pommerit, et a commencé à préparer son trentième anniversaire, qui sera célébré en 2019 !



Le bureau lors de l'AG de l'association



Association Pétanques

L'association de pétanque organise le **14 juillet 2018** au parc du foyer logement deux concours de pétanque :

- 9 h : en tête à tête masculin et féminin sur trois parties
- 12 h : restauration sur place grillades/ galette saucisse
- 14 h : concours en doublettes formées sur quatre parties «gagnant/gagnant»

Un joli mois de mai à la bibliothèque municipale



Les jeunes qui ont participé à l'animation proposée à la bibliothèque, fiers de leurs réalisations !



En compagnie des bénévoles et des participants à la 2^e séance de lecture, Chantal Guihard (au premier plan, à droite), la médiatrice du livre de la Bibliothèque des Côtes d'Armor.

« En mai, fais ce qu'il te plaît ! » Ce dicton, les membres de l'association Lecture et culture l'ont mis à l'honneur en proposant, dans le cadre de l'exposition « Mots animaux » prêtée par la Bibliothèque des Côtes d'Armor, un atelier créatif le mercredi 2 mai et une animation lecture le mercredi 16 mai.

Après un petit temps de lecture d'histoires, le premier rendez-vous a permis à une dizaine d'enfants de laisser s'exprimer leur créativité en réalisant des pieuvres avec du papier-carton et de la laine. Un joli moment partagé avec bonne humeur, comme le goûter qui a suivi.

Pour le deuxième rendez-vous, les enfants et adultes ont retrouvé Chantal Guihard, médiatrice du livre à la Bibliothèque des Côtes-d'Armor, pour une animation lecture qui proposait 3 séances. Autour de livres où se côtoyaient avec bonheur l'humour et la poésie,

qui parlaient des mots et des animaux, Chantal, mais aussi Myriam Le Bianic, la présidente, ont su captiver les participants et les rendre acteurs des différentes histoires.

A la bibliothèque, mai a donc été un « joli mois, fait de beaux rendez-vous ! »

8 458 ouvrages à disposition.

La bibliothèque municipale, ce sont dix bénévoles qui assurent l'accueil du public. « L'informatisation permet d'assurer une gestion optimum des 8 458 ouvrages qui s'adressent à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et, bien sûr, aux adultes. Nous avons actuellement 429 abonnés et nous assurons également un accueil régulier des scolaires de la commune », précise la présidente.

Pratique : la bibliothèque est ouverte au public le mercredi et le samedi, de 10h à 12h, ainsi que le jeudi de 16h à 17h30. L'abonnement annuel est de 10 € pour une famille ou de 7 € pour une personne.



Myriam et Chantal ont fait une lecture à deux voix.



Une partie des œuvres des enfants

Zoom

en quelques photos
sur la vie associative
du 1^{er} semestre 2018



Remise des prix à l'écurie Audrey DUCHEMIN
lors du Championnat départemental HUNTER
des Côtes d'Armor et Amateurs Club poney



Belle ambiance à la fête du Paradis jeudi de l'ascension



Salle comble pour le gala de maxi Dance



Marché de Noël et Brocante du Comité d'animation : Toujours un grand succès.



Téléthon 2017

Comme chaque année plusieurs associations en partenariat avec la municipalité se sont mobilisées pour organiser une palette d'activités...L'ensemble de ces animations a permis de collecter 2 722,16 €.



Téléthon 2017 Remise du chèque issu de la mobilisation d'une douzaine d'associations.



Les randonneurs avant le départ.

Les Randonneurs du Pays du Leff : les sorties d'été 2018

Les Randonneurs du Pays du Leff organisent, en collaboration avec l'Office de Tourisme des Falaises d'Armor, des randonnées (6 à 7 kilomètres, soit 1h30 environ).

Ouvertes à tous, aux familles, elles seront suivies d'un pot d'accueil offert par les mairies.



Jeu	di 19 juillet	18h00	Lanvollon (départ de la mairie)
Jeu	di 26 juillet	18h00	Gouzelin (départ de la salle des sports)
Jeu	di 2 août	18h00	Trévélec (départ du bourg)
Jeu	di 9 août	18h00	Le Fauoët (départ du bourg)
Jeu	di 16 août	18h00	Tréméven (départ du bourg)

A partir du mois de septembre, jusqu'à fin juin, les randonneurs du Pays du Leff se retrouvent tous les 10 jours pour partager des promenades sportives et conviviales, les jeudi et dimanche.

- Demi-journée (de 9 à 11 kilomètres) ou rando pique-nique (entre 14 et 20 kilomètres)
- Mini-séjour rando annuel (3 jours).

Venez découvrir notre région.

<http://rando-leff.eklablog.com/>

Contact : randoleff@gmail.com

Calendrier animation pour le deuxième semestre 2018



La traditionnelle réunion de programmation en septembre avec l'ensemble des associations

Juillet

Le 7 et 8

Fête du Folgoat / 40 ans de l'association

Le 14

Concours pétanque Pétanque / Parc de la résidence de l'IF par l'association Pétanque

Le 14 et 15

Fête de la chasse / La Pommeritaine

Août

Le 3

Aubade du Bagad avant le départ pour Lorient

Le 12

Loto ESPLM

Le 25

Vide grenier à l'IF par les amis des Résidents

Le 26

Loto du Club des aînés

Septembre

Le 3

Don du sang / Salle socioculturelle

Le 10

Concours de cartes par la Chorale Bonne Humeur

Le 22

Fest Noz de Korriganed

Le 23

Foire à tout / Comité d'Animation

Octobre

Le 6

Soirée dansante / Comité d'Animation

Le 7

AG / Association Sauvegarde Chapelle du Paradis

Le 12 et 13

Concert Irish Rendez-vous

Le 20

Repas de l'APEL / Ecole de ST Anne

Le 27

Concert et repas Chorale pour l'opération Téléthon

Le 29

Concours de cartes / Chorale La Bonne Humeur

Novembre

Le 3

Repas des Bénévoles du Concert Irish Rendez-vous

Le 11

Commémoration du centenaire 1918 / 2018 et repas des aînés

Le 18

Marché de Noël / Comité d'Animation

Le 24

Gala des 20 ans de Maxi Dance

Le 25

Bourse aux jouets / Amicale Laïque

Décembre

Le 3

Don du Sang / salle Socioculturelle

Le 7-8-9

Téléthon inter associatifs 2018

Le 10 (matin)

(Matin) Spectacle de Noël pour les enfants des écoles / Comité d'Animation

Le 10 (après-midi)

Concours de cartes par le club des aînés pour le Téléthon 2018

Le 18

Spectacle à Salle socioculturelle par L'Ecole St Anne

Le 20

Repas du club des aînés.

Présentation du Centenaire 14-18 à Leff Armor

Communiqué réalisé par : Arnaud Jaffrelot, Président Mémoire Patriotique Armoricaine / Philippe Le Goux, Président Leff Armor communauté

Cent ans après que sait-on encore de cette guerre-là ? De quoi devons-nous nous souvenir ? Que célébrer ?

Dans ce contexte, quelques bénévoles ont pris l'initiative de chercher dans les armoires familiales des photos, des documents, des objets et suggéré de rassembler ces souvenirs au niveau des 28 communes de Leff Armor.

Aujourd'hui, grâce à cette démarche, nous sommes en mesure de rendre hommage, dignement aux quelques 10000 soldats de notre territoire qui ont pris part au conflit.

Et nous pouvons le faire en apportant un éclairage original sur le vécu des habitants de Leff Armor pendant cette période de notre Histoire.

Cheville ouvrière du projet, l'association Mémoire Patriotique Armoricaine, a réussi à fédérer les initiatives des associations du souvenir et de nombreux particuliers, de tous âges, pour mettre en place plusieurs activités **qui auront cours entre le 12 octobre et le 11 novembre 2018.**

Autour d'une exposition permanente au Petit Echo de la Mode consacrée aux « Habitants de Leff Amor pendant la Grande Guerre » un large programme d'animations, de dédicaces de livres, de conférences et de films sera proposé, gratuitement, à la population de notre territoire.

Par ailleurs, chaque commune disposera d'un panneau commémoratif retraçant le parcours de ses soldats morts pour la France au cours de la Grande Guerre. Enfin, une séance collégiale de commémoration, en présence de nombreuses personnalités, est prévue le 11 novembre ainsi qu'un feu d'artifice à Châtelaudren.

A Pommerit le Vicomte, nous avons eu une réunion publique intitulée « Temps de Partage » le samedi 31 mars 2018, afin de présenter les travaux réalisés par deux passionnés d'histoire : Xavier COTTIN et Michel Le HENAFF.

Tous les deux, chacun par les approches différentes, ont passé de nombreuses heures à faire des recherches dans les archives.

- **Xavier COTTIN**, a réalisé une recherche sociologique sur la vie pommeritaine à cette période, à travers deux écrits : « La guerre 14 / 18 dans une campagne bretonne » et Entretien avec Pierre COZIC, cultivateur à Pommerit le Vicomte, mort au champ

d'honneur en 1915 ».

- **Michel Le HENAFF**, lui a fait une recherche sur une meilleure connaissance de nos 144 soldats pommeritains morts au cours de ce conflit. De nombreuses informations illustrent des éléments sur les 144 soldats.

Ces travaux sont disponibles en mairie.





Comité d'entraide...

Comité d'Aide et de Soins à Domicile...

...CIAS depuis le 1^{er} janvier 2018

Le CASD de Lanvallon s'est réuni le 9 avril 2018 pour une Assemblée générale divisée en deux parties.

☞ **Une AG ordinaire** a permis de présenter le bilan moral et financier de l'année 2017.

Une année bien évidemment exceptionnelle puisque le comité a été intégré au 1^{er} janvier 2018 à l'intérieur du CIAS (centre intercommunal d'action sociale) de Leff Armor Communauté.

L'année 2017 a donc été remplie d'échanges et de réunions diverses entre les élus du CASD et la Communauté de Communes Leff Armor Communauté afin de finaliser l'intégration envisagée déjà depuis 2016 au sein du CIAS créé sur le nouveau territoire regroupant les deux communautés (CC Lanvallon-Plouha et CC du Leff).

Il a fallu aussi répondre à l'appel de candidatures lancé par le Conseil Départemental 22 pour les services à domicile, qui a abouti à de nombreux regroupements souhaités pour certains et forcés pour d'autres. Le but du Conseil Départemental étant de faire disparaître les petites structures jugées non opérationnelles, trop peu sûres en terme de visibilité à long terme et pour certaines déficitaires.

Un travail important a donc été mené tout au long de cette année en plus des tâches liées au fonctionnement et à la gestion de la structure et du service aux usagers. Le rapport moral et financier est ainsi positif et l'association clôture cette année 2017 à l'équilibre et sans déficit.

Ce n'est pas une tâche très agréable ou facile de devoir clôturer et voir disparaître ce comité de 40 ans d'âge qui a rendu un service certain sur les 11 communes qui le composaient. Mais c'est ainsi, nous avons fait ce choix logique par rapport à l'organisation du territoire et aux obligations de fonctionnement qui nous étaient imposées par le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé. Le but des élus a été que le service aux usagers perdure et que les emplois locaux soient préservés pour les personnels qui ont souhaité intégrer la nouvelle structure.

Des remerciements appuyés sont à adresser à tous les élus qui se sont succédés à la gouvernance du CASD, dans le bureau et au

sein du Conseil d'administration ; ainsi qu'aux personnels administratifs, auxiliaires de vie sociale et aides-soignantes.

☞ **Une AG extraordinaire** a ensuite permis la présentation, la modification sur un point et le vote à l'unanimité du projet de la convention de reprise d'activité par le CIAS.

La cessation d'activités du CASD a aussi été entérinée et deux élus ont été nommés afin de procéder à la clôture des comptes.

La dissolution anticipée de l'Association est prononcée mais ne sera effective qu'à l'issue de cette clôture.

Une AG extraordinaire qui sera organisée avant la fin de l'année 2018 devra entériner cette dissolution.

En ce qui concerne la reprise de l'activité par le Centre Intercommunal d'Action Sociale :

- 38 personnes sur les 45 qui travaillaient au CASD ont souhaité intégrer la nouvelle structure et ont signé un CDI.
- Le démarrage en janvier 2018 a donné lieu à des ajustements nécessaires notamment dans l'organisation des plannings des personnels.
- Des réunions d'échanges et de mise aux points ont eu lieu avec les personnels, des élus et le directeur du CIAS.
- Des demandes et remontées précises ont été faites aux services et aux élus du CIAS.

Les élus du CASD des 11 anciennes communes concernées, souhaitent rappeler qu'ils restent disponibles pour tous les échanges nécessaires, afin d'aboutir sur l'ensemble du territoire à une organisation optimale, un vrai partage des pratiques et l'élaboration au final, d'un projet commun et cohérent au sein du CIAS, au service des usagers et dans le respect des personnels.

Ils suivront cette mise en route et la mise en place de l'organisation au sein du bureau et du Conseil d'administration du CIAS ou certains siègent en tant que représentants de leurs communes.

La présidente.

*Le bureau et le conseil d'administration
du CASD de Lanvallon*



www.leffarmor.fr

CIAS

Centre Intercommunal d'Action Sociale
Vous faciliter la vie à domicile

ACTIONS SENIORS

Les aidants

Service gratuit pour les aidants naturels, qui accompagnent un membre de leur famille, un ami, en perte d'autonomie (de plus de 55 ans). Une **rencontre mensuelle** entre aidants est animée par une psychologue.

Participation gratuite et sur inscription

Les visiteurs

Vous vous sentez seul(e), isolé(e), ou vous connaissez une personne qui exprime sa solitude ? Recevez chez vous la visite d'un bénévole pour vous tenir compagnie.

Réseau de visiteurs bénévoles à domicile



1 toit, 2 générations

Coordonné par l'Association Départementale Jeunesse des Côtes d'Armor (ADJ 22), ce service permet de mettre en relation un senior avec un jeune, recherchant un logement.

Reffrenn Jeunes - FLJ, tél. 02 96 79 17 04

www.1toit2generations-cotesdarmor.fr

INFOS PRATIQUES

Denise Thérèzien, Actions seniors et portage de repas
Tél. : 02 96 79 77 77 - Mail : denise.therezien@leffarmor.fr

7 jours/7, jours fériés inclus
Service éligible au crédit d'impôt
Tous nos tarifs sur le site de Leff Armor

02 96 79 77 82

ACCUEIL DU PUBLIC

CIAS Leff Armor
31 rue de la Gare - 22170 Châtelaudren
cias@leffarmor.fr

02 96 79 77 82

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Fermé au public le mercredi après-midi
A Lanvollon, accueil sur rendez-vous



SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

Service de Soins Infirmiers à Domicile - SSIAD

- Permettre le maintien des personnes à domicile
- Prévenir la perte d'autonomie
- Eviter l'hospitalisation des personnes âgées, malades et/ou en situation de handicap
- Faciliter le retour à domicile après une hospitalisation
- Retarder une entrée dans un établissement d'hébergement

Les personnes concernées :

- Personnes de 60 ans et plus (malades ou en situation de dépendance)
- Personnes de moins de 60 ans atteintes de maladie chronique
- Personnes en situation de handicap

Deux infirmières coordonnent ce service, composé d'une équipe d'aides-soignants diplômés. Ils interviennent pour les soins de nursing, sur prescription médicale, c'est-à-dire pour les actes relevant d'une prise en charge par l'assurance maladie.

INFOS PRATIQUES

Nathalie L'Amézec, Responsable SSIAD - Châtelaudren
Tél. : 02 96 79 77 83 - Mail : nathalie.lamezec@leffarmor.fr

Accueil de Pléguen
Tél. : 02 96 70 07 10

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile - SAAD

Simple et sur mesure, le service intervient en fonction de vos besoins. Suite à une première visite à domicile, un devis gratuit vous est proposé.

- Aide à domicile : ménage, lessives...
- Aide aux courses et aux repas
- Aide à l'autonomie : aide au lever et au coucher, aide à la toilette
- Accompagnements : aux courses, pour des promenades ou des sorties
- Aide aux démarches administratives
- Petit bricolage et jardinage
- Téléassistance

INFOS PRATIQUES

Colette Bocquého, Responsable SAAD - Châtelaudren
Tél. : 02 96 79 77 82 - Mail : cias@leffarmor.fr
Service fermé au public le mercredi après-midi
Sur rendez-vous au Moulin de Blanchardreaux, Lanvollon



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Leff Armor communauté

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est un service public de Leff Armor communauté.
Il a pour objectif de favoriser le maintien à domicile des seniors et des personnes en situation de handicap. Ce service d'aide à la personne est un soutien essentiel face à la perte d'autonomie ou à la maladie

LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Le portage de repas à domicile s'adresse aux personnes âgées ou en situation de handicap. La personne choisit les jours où elle souhaite bénéficier du service. Les repas sont ensuite commandés et livrés à domicile par nos agents.

INFOS PRATIQUES
Anne-Marie Joglino, portage de repas
Tél. : 02 96 79 77 80 - Mail : anne-marie.joglino@leffarmor.fr

Les bons gestes citoyens contre le Frelon Asiatique

Sur le territoire de Leff Armor Communauté, 175 nids de frelons asiatiques ont été recensés en 2016, et 72 en 2017.

Lutter contre le frelon asiatique est à la portée de tout citoyen, car celui-ci représente une réelle menace pour la biodiversité et l'apiculture.



En avril, mai et, jusque fin juin, détruire les reines fondatrices de colonies

Il est possible de limiter l'expansion de l'espèce en éliminant un grand nombre de reines qui fondent les colonies au printemps. Deux moyens pour cela :

- Détruire les nids primaires dès le printemps,
- Piéger les reines.

C'est actuellement la période de construction des nids primaires. Ceux-ci sont le plus souvent situés dans des endroits peu élevés : Nichoirs, haies, linteaux de fenêtre ou de porte, auvents, cabanons, abris de jardin, granges, serres, vérandas, garages, sous des toitures ...

Il n'est donc pas inutile de faire, en ce moment, le tour de sa propriété afin de vérifier qu'aucun de ces nuisibles ne s'y est installé.

Si vous en avez trouvé un, vous devez le signaler via la fiche de signalement téléchargeable sur le site de Leff Armor Communauté (rubrique Vivre Ici – Environnement - frelon asiatique), ou en mairie de votre commune.

De la taille d'une balle de ping-pong à celle d'un melon, ce nid primaire est facilement destructible. Il faut cependant s'assurer que la reine est à l'intérieur, sinon l'opération ne servira à rien (elle reconstruirait un autre nid primaire). Il faut pour cela attendre le soir quand la lumière décline, les frelons asiatiques n'étant actifs que durant la journée.

Détruire les nids primaires est plus facile que de détruire un nid secondaire, souvent situé à 20 m de haut. C'est aus-

si plus écologique puisqu'il ne nécessite pas de produits chimiques. Tuer la fondatrice d'un nid primaire, c'est éviter qu'un nid secondaire plus gros (pouvant donner à terme 150 à 200 fondatrices) ne se crée.

Des nids ont déjà été signalés et détruits sur les communes de Plouagat, Plouha, Tremeven ...

Si vous ne pouvez pas le faire vous-même, contacter votre mairie pour avoir les coordonnées du référent communal qui pourra vous informer de la démarche à suivre.

Du piégeage le plus sélectif possible, uniquement de mi-mars à fin juin.

Le piégeage des fondatrices peut être réalisé de mi-mars à fin juin avec des pièges les plus sélectifs possibles.



Exemple de nid de frelons asiatiques

Différents modèles commerciaux peuvent être utilisés, mais il est possible d'en réaliser soi-même en recyclant des bouteilles d'eau (voir site de Leff Armor Communauté rubrique Vivre Ici – Environnement - frelon asiatique).

Les pièges sélectifs sont à placer dans l'environnement des nids qui n'ont pas été détruits l'an passé, ainsi que près des composteurs

Chaque capture d'une fondatrice signifie un nid en moins. Dans tous les cas, il faut absolument retirer les pièges fin juin car ils deviennent inutiles et néfastes passé cette période. Seuls les apiculteurs peuvent continuer le piégeage pour limiter la prédation sur les ruches.

Si vous avez capturé des fondatrices de Frelon asiatique ou détruit des nids primaires, veuillez transmettre vos données à Jean Yves GUILLOUËT à Leff Armor Communauté (02 96 70 17 04).

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Le CIDFF est une association composée de *juristes diplômé-e-s et compétent-e-s* pour répondre à vos questions concernant divers domaines du droit : **droit de la famille** (séparation et ses conséquences : pension alimentaire, conflits sur la garde des enfants), **droit du travail** et **droit des étrangers-ères** (premier niveau d'information).

Les juristes informent également les **femmes victimes de violences** sur leurs droits au niveau pénal (dépôt plainte, procédure pénale) et au niveau civil (conséquences d'une séparation).

Elles peuvent également vous apporter une aide rédactionnelle (requête JAF, aide juridictionnelle, ordonnance de protection).

Sous forme *d'entretien individuel, confidentiel et gratuit*, la juriste pourra vous rencontrer lors de ces permanences juridiques :

- **Au Tribunal d'Instance de Guingamp** : le 3^{ème} jeudi matin du mois
- **A l'Association Maison de l'Argoat** : le 2^{ème} mardi après midi du mois (**permanence destinée aux femmes victimes de violences**)
- **Au Centre Henri Dunant à Paimpol** : le 1^{er} jeudi après-midi du mois

Pour prendre rendez-vous, contacter le secrétariat :

02-96-78-47-82



ATTENTION !!!! NE SCIONS PAS LA BRANCHE !!!!!

L'appellation « démocratie participative » est de plus en plus entendue ou employée par des élus ou des personnages de renom. Même si je préfère « la participation des citoyens à la vie de leur territoire municipal ou communautaire », l'important c'est que l'idée de faire participer les habitants évolue et c'est une bonne chose même ce n'est pas pour cela que « tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes ».

En effet, il y a un fossé entre les effets d'annonce et la réalité du terrain. Les membres des conseils municipaux et communautaires ont été élus par les habitants de leur commune et sont totalement légitimes dans leurs fonctions. Il n'est surtout pas question de remettre cela en cause mais cette carapace administrative devrait parfois se laisser fissurer.

Certains élus ont décidé d'ouvrir quelques-unes de leurs instances aux citoyens intéressés. C'est parfois un peu frileux mais c'est un bon début, même si de mon point de vue, il est dommage que cela ne soit pas systématique dans toutes les communes ou les intercommunalités. Si cela évoluait, il faudrait, pour un fonctionnement harmonieux, établir des règles claires pour fixer le rôle et les limites de chacun.

Faire participer les citoyens à un projet nécessite un certain courage de la part des élus. En effet, il faut avoir une ouverture d'esprit indéniable pour admettre les

contradictions ou des « drôles d'idées » et savoir les gérer en souplesse. Il importe également de « donner du temps au temps » pour tout projet car la réalisation sera plus longue.

La culture de la démocratie participative n'existant pas ou peu, les habitants ne sont pas habitués à participer au montage d'un projet ou à être consultés. Aussi, lorsque les instances décident de demander l'avis des habitants, l'impact auprès des administrés n'est pas celui espéré (Exemple : le faible taux de participation lors de la consultation faite par les communes de Châtelaudren et Plouagat pour la création d'une commune nouvelle).

La consultation ou la participation des habitants aux affaires communales étant peu fréquentes, il importe que ceux-ci répondent présents lorsque leur avis est sollicité. Ne pas s'exprimer fait le beau jeu des opposants aux consultations citoyennes hors élection municipale officielle et confortent dans leur position ceux qui considèrent que seuls les élus sont en capacité de décider.

Alors, ne scions pas la branche sur laquelle il nous est, parfois, permis de nous asseoir

*Alain Collet, président de l'association
« Forum Citoyen Leff Ar Mor »*



DÉMARCHES EN LIGNE

Dorénavant la majorité des démarches administratives liées aux permis de conduire et aux immatriculations s'effectuent sur le site officiel de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés)

Si vous ne disposez pas d'un accès internet, vous pouvez toutefois utiliser les points d'accueil numérique mis à votre disposition à la préfecture (Saint-Brieuc) et dans chaque sous-préfecture (Dinan, Guingamp et Lannion).

Pour toutes vos démarches relatives aux titres sécurisés listés ci-après :



- carte grise
- permis de conduire

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE

VOTRE ACCUEIL A LA DDCS : DE NOUVELLES MODALITÉS

1- Pour prendre un rendez-vous :
première étape - envoyez - nous un mail
ddcs@cotes-darmor.gouv.fr

2- Pour accéder à nos locaux :
utilisez l'entrée de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), située à proximité immédiate de la DDCS ,
1 rue du parc à Saint Brieuc

MESSAGE DE LA MSA : NE RESTEZ PAS SEUL FACE AUX DIFFICULTÉS, PARLEZ-EN.

Difficultés financières, familiales, menace sur l'activité professionnelle, solitude... Certaines situations peuvent entraîner une grande souffrance psychologique dont il est difficile de s'extraire seul. Afin de toujours mieux protéger et accompagner ses ressortissants, la MSA renforce son service d'écoute Agri'écoute lancé en 2014.

Un service accessible en permanence

Vous pouvez joindre Agri'écoute à tout moment, 24h/24 et 7j/7 pour échanger de façon complètement anonyme.

Une écoute spécialisée

En composant le numéro d'Agri'écoute, vous serez mis directement en relation avec un psychologue clinicien diplômé qui vous aidera à prendre du recul par rapport à une situation personnelle douloureuse ou angoissante et à trouver des solutions.

Le rôle clé de l'entourage

S'il ne peut se substituer au médecin ou au thérapeute, l'entourage joue souvent un rôle primordial car il est généralement le plus à même de détecter un changement de comportement ou de discours chez un proche. Si vous-même, dans vos relations familiales, professionnelles ou amicales, êtes en contact avec un salarié ou un exploitant agricole en proie à des difficultés, n'hésitez pas à l'informer et l'inciter à contacter Agri'écoute sans plus attendre.

Pour plus d'informations sur le dispositif Agri'écoute de la MSA, rendez-vous sur le site www.msa-armorique.fr





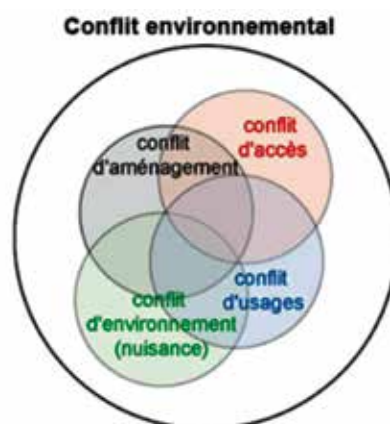
Voisinage : Eviter et gérer les conflits !!

Au fil des semaines et des mois, nous sommes sollicités en mairie sur différents sujets de polémiques entre voisinage.

Très clairement, ni nos agents aux services administratifs, ni M. Le Maire, n'ont le pouvoir sur ces problèmes qui sont avant tout des conflits de droits privés.

Dans notre rôle, nous pouvons rappeler les règles qui s'imposent aux uns et aux autres, notamment issus de textes réglementaires, Règlement d'urbanisme et du PLU*, lois, décrets, arrêtés ou du règlement sanitaire départemental.

* PLU : Plan Local d'Urbanisme



© L. LASLAZ, 2005, d'après A. LECOURT, 2003 et A. CARON / A. TORRE, 2005.

A titre d'illustration nous pouvons en rappeler quelques-unes :

A) Travaux de bricolages ou de jardinage réalisés par des particuliers :

Ici, il s'agit d'outils ou appareils comme : tondeuse à gazon, moteurs thermiques, tronçonneuses, perceuses, raboteuses....

Les usages de ces machines sont réglementés et doivent être utilisés sur les bases suivantes :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

B) Plantations :

- Les haies de + de 2 m de haut : devront être plantées à une distance de 2 m de la mitoyenneté ;
- Les haies de - 2 m : peuvent être plantées à 50 cm minimum de la mitoyenneté.
- L'aménagement en commun d'une haie, d'une clôture ou d'un mur (copropriété) est une solution avantageuse pour les deux voisins. Chacun aura des droits sur cet aménagement mais également des devoirs (entretien).

C) Elagage des branches envahissantes :

Les branches qui empiètent chez vous doivent être coupées par le propriétaire au niveau de la limite séparative (article 673 du code civil).

Quelques préconisations extraites de différents documents :

a) Privilégier la voie du dialogue :

Et oui, la première clef du règlement d'un conflit de voisinage, reste encore le dialogue entre

les uns et les autres...forcément pour que cela marche, il faut que les deux parties soient capables de s'écouter....Mais cela vaut le coup d'essayer avec forme et pédagogie !!

b) Ecrire pour faire preuve de vos démarches :

Comme dit l'adage : « Les paroles s'envolent, les écrits restent ». Si après une tentative de dialogue, si la situation n'évolue pas, rédigez un courrier simple rappelant le terme de votre entretien. Soyez précis et factuel.

Ensuite, si cela de nouveau ne bouge pas, passez à l'étape lettre recommandée avec avis de réception dans lequel vous mettrez votre voisin en demeure de cesser ou de remédier aux nuisances.

Vous pouvez y indiquer sur ce courrier la communication à différentes instances : gendarmerie, maire

c) Réunir le maximum de preuves :

Tous témoignages ou photos pourront venir renforcer votre mise en demeure.

d) Utiliser la protection juridique de votre assurance :

En fonction de vos assurances notamment votre multirisque habitation, voir votre contrat de carte bancaire, peuvent disposer d'une assistance juridique qui vous aidera dans les démarches et rédactions des courriers.

e) Contacter un conciliateur ou un médiateur de justice :

Ultime étape avant le tribunal est de faire une saisine du conciliateur ou médiateur de justice Pour notre territoire, vous pouvez prendre ren-

dez-vous en mairie de Lanvollon, Pontrioux ou Guingamp, qui reçoivent de façon organisée tous les mois, des permanences du conciliateur de justice.



D) Chiens en divagation sur les espaces publics :

Ici nous sommes confrontés à au moins deux problèmes :

- **L'un concerne la sécurité des passants** (piétons et vélos) : Vos animaux ne doivent pas être laissés en divagation sur les voies publiques.

Concernant ce 1^{er} point, si vous avez été mordu ou attaqué par un chien et cela de façon répétitive et que de plus le ou la propriétaire ne semble pas prendre la mesure de la dangerosité, nous ne pouvons que vous encourager à déposer plainte en gendarmerie.

Certes, le maire, dans le cadre de son pouvoir de police peut notifier courrier et autres, mais dans la pratique nous constatons que les récalcitrants ne bougent pas. Toutefois, si vous ramassez le chien nous pouvons solliciter Chenil Service qui viendra le récupérer.

- **L'autre de salubrité publique** : Cela concerne les excréments des animaux qui sont laissés sur les espaces et voies publiques : Concrètement vous devez ramasser les déchets laissés sur place par vos animaux.

Très certainement, ce panneau peut prêter à sourire, mais au quotidien ce sujet devient un vrai pro-



Les excréments des animaux sur la voie publique :
Un véritable fléau !!

blème de salubrité publique, tant en direction des enfants sur les aires de jeux et espaces publics, pour tous les marcheurs sur nos sentiers en liaison douce, ainsi que pour nos employés communaux lors des passages de tondeuses et débroussailluses.

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants **et ce par mesure d'hygiène publique.**

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

Plusieurs communes ont été amenées à prendre des arrêtés et concrètement, deux profils de récalcitrants ont été identifiés : des usagers qui promènent leur chien avec ou sans laisse et le laissent faire n'importe où; des propriétaires qui ouvrent la porte de leur domicile le matin pour que leur chien aille prendre l'air... et ses aises sur la voie publique!

Une règle d'or :

« Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fasse »

E) Transport des déchets en remorque jusqu'en déchetterie : prudence...

Pour la sécurité de tous en raison des vents et pour préserver notre environnement, merci de bâcher ou sangler correctement votre remorque si vous vous rendez en déchetterie. Vous éviterez ainsi que des déchets et des végétaux ne tombent sur la route et se retrouvent dans la nature. Du bon sens...mais encore faut-il le faire !!

Ci-dessous des exemples de solutions :



Vie économique :

Depuis la parution du bulletin en juillet 2017, plusieurs événements sont venus marquer la vie économique de la commune :



Mise à l'honneur des nouveaux acteurs économiques sur la commune lors des vœux 2018.
Alain GAUTIER, M et Mme LEMOIGNE, Nicolas TOURNEMINE & Adeline QUINTIN,
Mme Mathilde DUEDAL et Nicolas BOUTEAU / BD Taxi

1) Août 2017 :

Reprise du **garage Ribaut** par **Jérémy et Morgane LE MOIGNE / Agent RENAULT**

Une offre de services, très complète : Réparations toutes Marques, Ventes véhicules neufs et Occasions, Station-Service, Dépannage, Climatisation, Stations Lavage

Contact : **02 96 21 71 97 / 06 81 71 01 97**

Ouverture :

Lundi : de 13h30 à 19h00

Mardi au Vendredi :

de 8h à 12h00 et de 13h30 à 19h00

Samedi : de 8h à 12h / Fermé l'après-midi

2) Novembre 2017 : Ouverture du « Carrefour Express ».

Adeline QUINTIN et Nicolas Tournemine ont repris l'ex 8 à huit devenu « **Carrefour Express** », après une transformation complète de l'intérieur.

Ici aussi une évolution importante de l'offre de services en Alimentation générale, Supérette, Rayon Boucherie - Charcuterie traditionnelle

Contact : **02 96 21 71 22**

Les horaires d'ouverture :

- **Tous les jours de 8h à 20h00**

- **Dimanche matin de 9h00 à 13h00.**

3) Février 2018 : Ouverture de la boulangerie «Au Fournil de Pommerit»



Antoine FRENKEL et Maxime PRUD'HOMME ont repris la boulangerie depuis février 2018. « Au Fournil de Pommerit », de nouveau « pains et gâteaux » font le plaisir de la clientèle.

Antoine et Maxime avec leurs deux salariés cherchent en permanence l'innovation et n'hésitent pas aussi à mettre de l'animation au magasin... comme ici en y mettant les couleurs de l'équipe de France dans le cadre de la coupe du monde.

La boulangerie est ouverte **du mardi au samedi de 6h30 à 13h30 et 15h00 à 19h30.**

Le **dimanche** elle est ouverte **de 7h00 à 13h00.**

4) Avril 2018 : «Biquette & Barbichette» - Lancement de la vente de fromage de chèvres à la Ferme Bonne Espérance à Kersimon



L'affiche de promotion

Depuis le 26 mars 2018, une nouvelle activité «Vente Directe à la ferme» de Fromage de chèvre fermier sur l'exploitation de Corinne et Christophe CHASSE, au 9 Kersimon à Pommerit le Vicomte.

Accueil Public : de préférence sur les créneaux suivants.

- Le **mercredi de 14h00 à 16h30**
- Le **samedi de 14h00 à 17h00.**

Après 17h00, possibilité d'assister à la traite.

Vous y trouverez du Fromage de chèvre fermier au lait cru moulé à la louche (sans OGM).

NB : Corinne est présente sur le marché de Pommerit tous les mardis, à partir de 16 h 00.



Christophe et Corinne avec l'éventail des choix de fromages.

5) Avril 2018 : « La SARL Mezennes Yann Capitaine » ouvre un marché de légumes sur la place du bourg.

Depuis le mois d'avril 2018, la SARL Mezennes, accompagne Erwan Pizza et Corinne (fromage) sur la place du bourg, tous les **mardis à partir de 16 h 00 jusqu'à 19 h 00**. Vous y retrouverez un panel de légumes.



6) Ferme du Goazio :



Cueillette de petits fruits et légumes, vente d'œufs extra frais, marché de producteurs bio le **samedi matin** à la ferme du Goazio.

- Venez cueillir vous-même petits fruits et légumes et acheter des œufs extra-frais, cultivés et élevés en agriculture biologique, certifiés par un organisme indépendant.
- Vous pouvez aussi profiter d'un marché de producteurs bio et locaux le samedi matin sur la ferme, regroupant plusieurs producteurs notamment ventes de confitures, rhubarbe, tisanes (de chez Magali et Julien), Fromages et yaourts de brebis (Cécile et Kristen), vente de légumes bio (Manuel).



7) Vente directe à Kergouezou :



Installée maintenant depuis près d'1 an, Caroline WILVERS élève un troupeau de vaches de race « Aberdeen Angus », dans des conditions respectant le cahier des charges de l'agriculture biologique.

L'Aberdeen Angus est une race bovine particulièrement prestigieuse originaire d'Ecosse, plus particulièrement du Nord-Ouest entre les comtés d'Aberdeenshire et d'Angus. Elle a été sélectionnée dès la fin du XVIII^{ème} siècle à partir de races à dominantes noires et sans cornes.

L'Aberdeen Angus est reconnue pour son persillage fin et subtil, c'est-à-dire pour la répartition équitable de son gras intramusculaire au sein des fibres musculaires. Cette caractéristique lui procure un goût unique et fondant en bouche, qui en fait sa renommée.

Il est possible de commander des colis ou carcasses près de Caroline en prenant contact au :

07 84 06 18 01 / 02 96 13 91 56 ou par courriel : aberdeenanguskergouezou@orange.fr

Notez que toutes ces activités sont présentes sur le site internet de la commune : www.pommeritlevicomte.bzh à la thématique vie économique



Arrêt de l'activité ambulante Poissonnerie

8) Une activité Multiservice : « Eric Multiservices »

Eric Piriou, installé, rue de la Corderie à Pommerit le Vicomte, dans le cadre du dispositif CESU, vous offre un panel de services dans le cadre de vos besoins d'entretiens : Entretien de jardin, bricolage, peinture, revêtements de sols & murs, nettoyage haute pression. Pour tout contact et informations sur ses conditions d'interventions appeler :

07 81 24 38 13 ou 02 96 92 87 48.



9) Maraîchage / production légumes bio :

Depuis début 2018, Manuel RUIZ s'est installé au lieu-dit « Kervaudry » en production maraichage / label bio.

Manuel déjà installé avant sur St Clet, va pouvoir structurer sa production. L'écoulement de sa production se réalise pour le moment sur le marché du **samedi** à la Ferme de Goazio à **Pommerit-le-Vicomte** de **10h00 à 13h00** et le **mardi de 16h à 19h** à **Pabu** (rue de l'Armor).



Mme Catherine HERVO a arrêté son activité à fin juin 2018, pour une retraite bien méritée. Merci de sa générosité et sympathie et bonne retraite

Les naissances 2017

Comme tous les ans la traditionnelle cérémonie de remise de camélia aux familles qui ont vu l'arrivée d'une naissance en 2017 a eu lieu en début 2018.

L'association « Lecture & Culture », a aussi offert un abonnement d'un an aux familles pour célébrer cet événement.



Cérémonie de la remise des camélias

*La municipalité
présente les
félicitations
aux parents
et la bienvenue aux
nouveaux-nés.*

2017 a connu 17 naissances :

Lucrèce-Estève BILLAN, Dylan BURLLOT, Jade CADIOU,
Léane CAPITAINE, Aaron-Alain Pascal CHENY,
Milan GROSPAUD, Illan-Frédéric Jean GUEVEL,
Agathe-Martine Hélène KERGALL,

Louis-Gwénohé LE FEVRE, Charlotte LE PAGE,
Ayleen NICOLAS, Charlotte-Marie Christine PERSON,
Mélina-Adèle POCHOLLE,
Alwena-Dominique – Adeline SALVAIN, Mathys TUAL,
Eloyes VERNAY-GROT, Cécilia-Iris VERVOITTE-VERRY,

Les décès 2017

09/01/17	SALLIOU Yvonne, Marie, Thérèse	née ILLIEN	05/08/17	MICHON Madeleine, Ernestine	née GUILLEMET
14/01/17	LE GUÉVELOU Stanislas, Ernest, Marie		05/08/17	VINCENT Suzanne, Marie, Thérèse	née SOULIMAN
23/01/17	FINGOLO Elsa	née VIDOTTO	21/08/17	MAYEUX Ernest, Marie	
28/01/17	TURUBAN Jean François Marie		22/08/17	LE TYRANT Emilienne, Marie, Anne	née DOLLO
01/02/17	MORICE Emile, Jean, Paul		13/09/17	COCGUEN Patrick, Marcel, Yves, Marie	
03/02/17	HENRY Marie Thérèse	née LE BAIL	28/09/17	LE CHAPELAIN Yvonne, Marie, Philomène	née PIERRE
05/02/17	CARO Marie, Thérèse, Françoise, Alice	née BUREL	05/10/17	LE BESCAUT Joseph, Marie	
07/02/17	DERREUMAUX Marie Antoinette	née HAGE	21/10/17	LE COZ Anna Marie Françoise	veuve LÉON
10/02/17	BLOAS Jeanne, Joséphine	née CAMIO	06/11/17	LANGLADE Jean-Pierre	
03/03/17	PAGE Louis, François, Marie		21/11/17	HERVIOU Louise, Marie, Joséphine	née BOULBIN
06/03/17	NICOL Elise, Louise, Armelle	née BOULBIN	24/11/17	CORNIC Yves, Jean, Baptiste	
25/03/17	TANGUY Lucie, Eugénie	née HILLION	03/12/17	BELLEC Louise	née BRIDOU
28/04/17	BRIAND Hélène	née PÉRODOU	06/12/17	CHARRIER André, Gédéon, Auguste	
10/05/17	ROPERS Yvonne-Marie	née HERVÉ	18/12/17	GOUALAN Simone Jeanne Marie	née LANCIEN
22/05/17	GRITTI Thérèse	née MOBUCHON	31/12/17	LE GARS Anna Marie Joséphine	née GÉLARD
03/06/17	BARLOW Neville, Anson				
03/06/17	LE CORRE Madeleine, Eugénie	née MUTEL			
15/06/17	LE QUÉMENT Yves, Marie				
16/06/17	BOSSE Bernard, Louis, Gabriel				
19/06/17	MARQUIER Yves, Marie				
21/06/17	COURSON Marie, Yvonne	née VINCENT			
28/06/17	VILLENEUVE Marcel				
09/07/17	VERPIOT Alain Georges Marie				
14/07/17	BÉZIEL Simonne, Joséphine, Angèle	née LETORD			
20/07/17	RAOUL Germain				
24/07/17	HENRY Marthe, Simonne, Françoise				
02/08/17	KLASSEN Lieselotte	née KNAPP			
03/08/17	HAMON Emma, Marie, Madeleine	née QUILGARS			



Dispositif et Mesures accompagnant au retour à l'Emploi

1) Le Contrat d'apprentissage :



Juillet de chaque année correspond au démarrage de la campagne de recrutement en apprentissage. Cette mesure ouverte aux jeunes de 16 à 30 ans, permet d'une part d'apprendre un métier et d'autre part d'accéder à un diplôme.

75 % des apprentis trouvent un emploi 18 mois après leur formation.

Retrouvez l'ensemble des formations sur la carte d'apprentissage :

www.apprentissage.bretagne.fr

En partenariat avec les centres de Formation / CFA, le contrat d'apprentissage prépare à plus de 310 métiers du CAP ...aux formations supérieures BTS, DUT, ingénieurs...et plus de 18 000 jeunes par an y font le pas de passer par ce dispositif.

Renseignez-vous près des structures d'accompagnement : Pôle Emploi, Mission Locale et Cap Emploi.

2) Le Groupement d'Employeurs par l'Insertion et la Qualification multi-secteurs : GEIQ22



Le GEIQ est né en novembre 2013 avec comme objectif de recruter et former des personnes éloignées de l'emploi afin de répondre au mieux aux besoins des entreprises.

Actuellement, une douzaine d'entreprises y adhèrent comme **Eiffage construction** (entreprise réalisant les travaux de Démolition / construction de l'EHPAD Résidence de l'IF), Eurovia, ERDF, Société Bretonne de nettoyage... Une trentaine de postes sont repérés comme non pourvus : tourneur fraiseur, maçon, finisseur, soudeur, conducteur de lignes...

Le recrutement peut se faire en contrat de professionnalisation. Ce contrat de professionnalisation peut varier de 6 à 36 mois en fonction du projet de formation.

Les personnes éloignées de l'emploi sont leur cible privilégiée en leur proposant un parcours de formation individualisé sur un métier «qui correspond aux besoins de main d'œuvre» des entreprises adhérentes.

Le GEIQ22, travaille en partenariat avec les Structures du Service Public de l'Emploi : Pôle Emploi, Mission Locale et Cap Emploi.

Le rôle du GEIQ ne s'arrête pas à la simple mise à disposition d'un salarié au sein d'une entreprise adhérente.

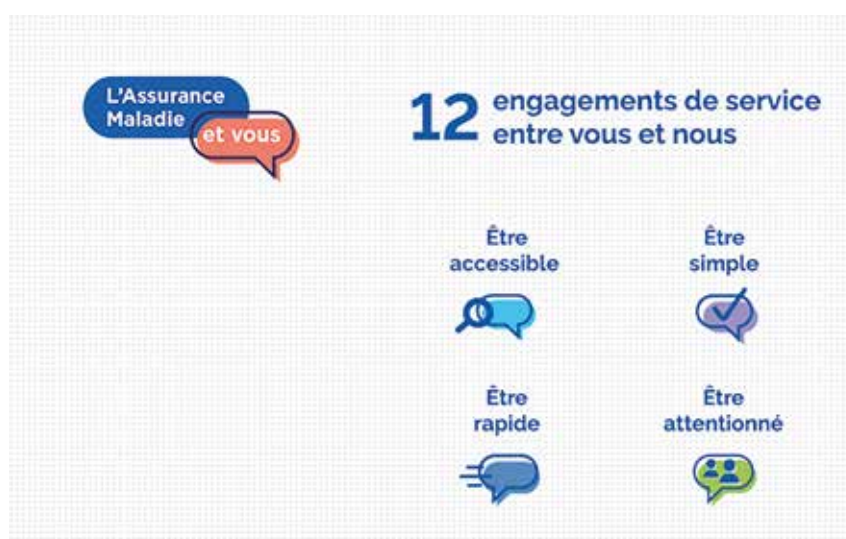
Un réel suivi est engagé auprès des salariés tout au long du parcours (suivi de l'acquisition de compétences, renforcement du lien avec le tuteur, intégration dans l'entreprise...). Le salarié bénéficie également d'un accompagnement social tel que la recherche de logement, les démarches administratives, juridiques...

LA RECONNAISSANCE DE LA QUALITÉ DE GEIQ

« GEIQ » est un label attribué par la Fédération Française des GEIQ et des représentants du Ministre chargé de l'emploi. Il s'agit d'une procédure qui, d'une part, vise à garantir le respect de la prestation à la fois aux entreprises, aux salariés, aux partenaires nationaux et locaux et, d'autre part, valide l'engagement des GEIQ à travers le respect d'un certain nombre de critères.

GEIQ St Briec
47, rue du Docteur Rahuel
22000 SAINT-BRIEUC
02 96 77 33 25

geiq22multisecteurs@gmail.com



La CPAM des Côtes d'Armor vous accueille sur rendez-vous

CMU complémentaire, aide médicale Etat, aide à la complémentaire santé, arrêt de travail, perte d'un proche, accident du travail, invalidité... Vous avez besoin d'aide pour gérer un dossier complexe ? L'Assurance Maladie des Côtes d'Armor vous facilite la vie avec l'accueil sur rendez-vous !

Le rendez-vous permet de gagner du temps et d'être accompagné de façon personnalisée, en ayant étudié au préalable votre situation de façon globale. Cet entretien privilégié évite la réclamation de pièces manquantes et facilite votre prise en charge.

Comment prendre rendez-vous ?

- par téléphone au 36 46 (service 0,06 € / min + prix appel)
en vous connectant sur votre compte personnel sur ameli.fr

Mutuelle santé à tarifs négociés



The poster features a green and white background with a central image of a diverse group of people cheering. At the top, there are logos for LEFFARMOR, a house with a plant, and other local entities. The main text reads 'Ma Commune Ma Santé' and 'La solution santé mutualisée'. Below the image, it states 'Permanences organisées sur tout le territoire de Leff Armor, GP3A et Bréhat'. At the bottom, there is a phone number '05 64 10 00 48' and the logo for ACTION Association loi 1901.

Ma Commune Ma Santé
La solution santé mutualisée

Permanences organisées sur tout le territoire
de Leff Armor, GP3A et Bréhat

► 05 64 10 00 48
Service conseils & Prise de RDV
(Prix d'un appel local)

ACTION
Association loi 1901

Lors de l'élaboration du Contrat Local de Santé du Pays de Guingamp, plusieurs acteurs du territoire ont exprimé la nécessité de proposer à la population une complémentaire santé à tarifs négociés accessible au plus grand nombre, et tout particulièrement à ceux qui n'ont pas accès aux dispositifs d'aide à une mutuelle ou qui n'ont pas de mutuelle d'entreprise (Personnes en situation de chômage, emplois précaires, retraités, ...).

Suite à la signature d'une convention entre Leff Armor communauté, Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération, l'île de Bréhat et l'Association ACTION - Ma commune Ma Santé, nous sommes aujourd'hui à même de vous proposer **un panel de 11 contrats d'assurance répondant au mieux au besoin de chacun. Cette offre s'adresse à tous les**

habitants de Leff Armor communauté et de Guingamp Paimpol Armor Argoat Agglomération, sans conditions de niveau de revenus.

L'objectif étant de favoriser le recours aux droits et à la santé.

Les habitants de **POMMERIT LE VICOMTE** peuvent, depuis début juin 2018, prendre rendez-vous avec un conseiller d'Action et étudier leur situation en appelant le numéro de téléphone suivant :

05 64 10 00 48

Les permanences seront organisées périodiquement sur Châtelaudren, Lanvollon, Guingamp, Bourbriac, Belle-Isle-En Terre, Pontrieux, Bégard, Plourivo, Callac, Bréhat en fonction des demandes de RDV.

Pommerit Le Vicomte s'engage pour l'environnement !



Depuis 2015, la commune a supprimé l'usage des produits phytosanitaires dans tous ses espaces publics. Des méthodes alternatives naturelles sont mises en oeuvre pour préserver la santé des usagers, protéger les ressources en eau et favoriser la biodiversité.

Le saviez-vous ?

Les pesticides ou produits phytosanitaires sont des substances destinées à tuer les organismes vivants qui parasitent les végétaux (herbes folles, insectes, champignons, limaces, rongeurs, etc.), ils sont toxiques pour ces espèces mais aussi pour l'homme qui les utilise et pour l'écosystème qui les reçoit.

Source : <http://www.inra.fr/dpenv/hayowc31.htm>
Courier de l'environnement n°31. Août 1997

Pommerit Le Vicomte
Pañvid Ar Beskont



40 ANS
BAGAD PAÄVRIID

